

Huitième année, N° 43

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : l'Abbé R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 18 janvier 1929

Le secret de Satan

Plus de nourriture ou moins d'hommes ?

La guerre scolaire 1879-1884

Avec les yeux de l'esprit

Le cardinal Mermillod

Minouche

Un Centre français est-il possible ?

Le dollar dans la politique mondiale

Robert Vallery-Radot

Réginald Ginns, O. P.

Vicomte Charles Terlinden

J. P. Godmé

Charles Comte

Omer Englebert

Maurice Vaussard

D^r Eugen M. Kogon

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Evêque Van Bommel et la Révolution de 1830.

Mgr J. Schyrgens. — L'Economie contemporaine. — France. — Chine.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50. Compte chèque postal : 489.16

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulev. Royal

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :
N° 234.00-151.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage, Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses, 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
p^r assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . fr. 504.657.742.94

Total . . fr. 904.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en
province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de
375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siege social : Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN

Capital : 200.000.000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

La revue catholique des idées et des faits

Le secret de Satan
Plus de nourriture ou moins d'hommes
La guerre scolaire 1879-1884
Avec les yeux de l'esprit
Le cardinal Mermillod
Minouche
Un « Centre » français est-il possible?
Le dollar dans la politique mondiale

Robert Vallery-Radot
Réginald Ginns, O. P.
Vicomte Charles Terlinden
J.-P. Godmé
Charles Comte
Omer Englebert
Maurice Vaussard
Dr Eugen M. Kogon

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'évêque Van Bommel et la Révolution de 1830, Mgr J. Schyrgens. — L'économie contemporaine. — France. — Chine.

♦ Le Sénat a voté, pratiquement sans discussion — ce dont on ne saurait assez louer nos sénateurs — la loi d'amnistie, et Borms est sorti de prison.

S'il n'est jamais trop tard pour bien faire, il est regrettable, pourtant, que l'Autorité n'ait pas compris plus tôt et beaucoup plus tôt l'importance politique (soulignons bien le mot politique) de l'amnistie. La situation en Flandre est grave, plus grave croyons-nous, qu'elle ne le fut jamais. Une force est déchainée, plus exactement on a laissé s'accumuler une force que plus personne ne contrôle, car cette force n'a ni chefs, ni direction précise, force qui demain peut se déchaîner comme une mer en furie.

Il est plus que temps que tous ceux qui veulent éviter à la Belgique une lutte fratricide aient le courage de regarder la situation en face. Flamands et Wallons sont faits pour vivre ensemble, mais peut-être faudra-t-il reviser le modus vivendi actuel. Le bilinguisme doit être réduit au strict minimum en Wallonie, surtout il faut laisser la Flandre se flamandiser à sa guise. Nous y reviendrons bientôt. Mais ce que nous voulons souligner dès à présent, c'est que — si on veut empêcher le séparatisme — la dernière chose à faire pour les Wallons, c'est bien ce que préconise en ce moment l'Assemblée wallonne : s'allier aux Bruxellois et aux Flamands d'expression française contre les Flamands d'expression flamande. Pareille tactique conduirait tout droit au séparatisme dont on se prétend l'adversaire.

Il faut dire aussi, d'ès aujourd'hui, que le pire malheur qui pourrait arriver en ce moment à la Belgique serait, qu'un pauvre exalté quelconque, égaré par les stupides et absurdes excitations de certaine presse, fit le geste qui ferait de Borms un martyr et qui, très sûrement, provoquerait une explosion aux suites de laquelle on n'ose songer...

♦ Et il nous faut bien parler cette semaine encore de démocratie politique. Qui donc a dit qu'ils sont extrêmement rares les hommes qui se laissent conduire par la lumière de la raison? Cette vérité nous est revenue en mémoire à la lecture du grand discours de M. Poincaré à la Chambre française. Il y a là un couplet sur le Suffrage universel inorganisé qui laisse rêver :

« Certes, messieurs, les assemblées issues du suffrage universel ne sont, pas plus que tous autres groupements humains, à l'abri des erreurs ni même des fautes; elles sont exposées à se tromper comme tout le monde, mais, du moins, elles ont à rendre périodiquement et directement des comptes au pays.

« C'est du pays qu'elles tiennent leur mandat et, si la souveraineté nationale réside en elles, c'est parce que le pays leur a temporairement délégué.

« Nous, Français, qui avons fait l'épreuve, souvent pénible, souvent douloureuse, de beaucoup d'autres régimes; nous sommes, en connaissance de cause, revenus à celui-ci. Nous nous y sommes tenus pendant la guerre et, grâce à lui, nous avons gagné; nous nous y sommes tenus depuis la guerre; nous nous y tiendrons demain parce qu'il n'y en a pas un seul qui soit capable de mieux assurer les libertés publiques ou de mieux exprimer les volontés de la nation.

« Ce régime, messieurs, nous le défendrons donc avec tous les républicains, s'il advient qu'il soit sérieusement attaqué, mais je crois que, dans son propre intérêt, il ne faut pas exagérer le péril des critiques dont il peut, par moments, être l'objet.

« Il est, heureusement, trop solide, messieurs, pour en être ébranlé. »

Il faut lire et relire ce morceau; puis se rappeler l'écrasant et terrible réquisitoire adressé contre la démocratie politique par un Charles Benoist, par exemple; songer au discrédit dans

lequel est tombé le parlementarisme un peu partout dans le monde; penser au fascisme...

Et il s'ouvre alors devant l'esprit d'innombrables perspectives sur l'influence d'une « mystique de gauche » sur les convictions d'hommes de la valeur d'un Raymond Poincaré.

Et quand on se souvient de la guerre, de l'impréparation de la France démocratique, qui nous coûta si cher, de la suppression de la démocratie politique et du suffrage universel par une dictature militaire pour que vive la Patrie, quand on se souvient de la dictature Clemenceau qui mit la démocratie politique dans sa poche, quand on pense au gâchis politique dans lequel se débat depuis dix ans une France victorieuse pourtant de l'Allemagne, on ne comprend plus. Entendre affirmer que grâce au régime du suffrage universel pur et simple inorganisé, la France a gagné les bras vous en tombent...

Que malgré la démocratie politique, la France ait tenu, voilà le vrai prodige!

L'étonnement est plus grand encore pour quiconque circule un peu en France et constate l'opposition qui y éclate partout entre la France officielle, le parti au pouvoir, et la vraie France. On a l'impression que le régime est méprisé. Et les lamentables dessous des affaires politico-financières de la Gazette du Franc ne peuvent qu'avoir augmenté ce mépris.

Il y a d'ailleurs dans le discours même de M. Poincaré une phrase qui est une critique terrible de la démocratie politique : « Personnellement, j'étais tenté de céder la place à une autre équipe. Pourquoi? Oh! Messieurs, parce que j'ai déjà éprouvé, il y a quelques années, qu'un ministre âgé de plus de deux ans est toujours menacé, non seulement par son ancienneté, mais par de jeunes et légitimes impatiences ».

La curée, quoi! Chacun son tour... C'est Clemenceau qui disait un jour : le régime du suffrage universel est un régime absurde parce que dans son département le député est prêt à tout pour réussir et pour se maintenir, et qu'à la Chambre le même député est prêt à tout pour devenir ministre. Et l'intérêt national dans cette lutte d'intérêts particuliers, de partis et de factions? Comment gouverner, comment entreprendre quoi que se soit de durable au milieu d'une pareille instabilité?

Quand on pense à l'expérience Herriot, à la débâcle du franc, à l'abîme financier qui faillit engloutir la France, à cette expérience Herriot qui s'intercala entre deux ministères Poincaré, et à tout ce que coûta à la France cette pure folie du suffrage universel, on comprend de moins en moins le passage du discours reproduit ci-dessus.

Ah! si vraiment la démocratie politique est trop solide en France pour être ébranlée, il n'y aurait qu'à désespérer de la France. Mais que d'esprits éminents qui, la veille même d'une révolution, ne soupçonnaient pas les événements du lendemain! Puisse M. Poincaré être de ceux-là...

Il faut épinglez encore les déclarations « laïques » du chef du gouvernement français.

« L'Etat respecte toutes les convictions et toutes les croyances philosophiques ou religieuses. Il assure la liberté de tous les cultes, mais il est lui-même neutre et il n'intervient pas dans ce qui relève de la conscience individuelle. C'est par application de ce principe qu'a été établie l'école laïque.

Or l'Etat s'est fait maître d'école. L'argent de tout le monde va qu'aux écoles qui tuent la foi dans l'âme de l'enfant. L'école déchristianise la France. Demain l'école unique accablée le mal.

Et... L'Etat n'intervient pas dans ce qui relève de la conscience individuelle...

Le secret de Satan⁽¹⁾

N'attendez pas de moi que je vous parle de tables tournautes, ni d'évocations d'esprits; ne craignez pas non plus que je vous fasse un sermon édifiant en trois points; je voudrais simplement descendre quelques instants avec vous aux ressorts cachés de nos actes, m'efforcer de donner un sens au drame étrange que nous vivons tous, bien souvent sans nous en rendre compte, et que nous appelons, toujours sans savoir ce que nous disons, notre destinée ou notre chance, laquelle se dénoue invariablement, cela nous ne l'ignorons pas, à ce lit étroit où, tôt ou tard, il faut nous allonger et mourir seul.

Nous allons à nos affaires; nous dépensons des trésors d'activité, d'ingéniosité, de passion, pour des ombres de puissance ou de plaisir qui nous échappent ou nous déçoivent sans cesse. Ce n'est point leur chasse toujours dérisoire qui est tragique, c'est le sérieux avec lequel nous les poursuivons.

Nous avons l'obscur sentiment que nos désirs vont plus loin que les objets misérables qui les attirent et que derrière les figures imparfaites de notre amour ou de notre gloire nous défient les énigmes de notre être. Ce n'est pas en vain que le sourire ou les larmes d'une enfant peuvent changer le cours des empires. Nulle déception ne peut nous faire douter que nous ne puissions régner sur l'espace et le temps, et que nous n'entraînions les astres mêmes dans notre course au bonheur. Saint Paul ne dit-il pas que toute la création gémit dans l'enfantement de notre gloire? Qu'importe si nous touchons à chaque pas notre faiblesse? Nous disposons de l'avenir comme si nous étions des dieux, des dieux exilés dans un univers trop étroit pour leur rêve et qui s'efforcent, à tâtons, de retrouver leur pouvoir sur les esprits de l'air et de la terre. On dirait que nous avons juré de vaincre des forces hostiles qui s'opposent injustement à notre hégémonie. Mais la lutte est inégale et il n'est pas une de nos conquêtes qui ne se retourne contre nous comme si nos serviteurs sourdement lignés se vengeaient de nos exigences. Tout finit par des ruines. Il n'est pas une civilisation qui ne se soit vue corrompre par ses propres bienfaits. La liberté dégénère en licence; l'autorité en tyrannie; et la Machine qui devait affranchir l'homme du travail matériel l'asservit toujours davantage.

Il suffit d'ouvrir l'Histoire pour constater que toute vie humaine, fut-elle la plus éclatante, n'est qu'une immense déroute. A vingt-neuf ans, dans la gloire foudroyante de sa campagne d'Italie, Bonaparte écrit à son frère Joseph: « Je fus destiné par la nature à n'avoir de brillant que les apparences », et à trente ans, devant les Pyramides, il déclare qu'il a tout épuisé. Il faut de la sottise ou de la dureté de cœur pour être optimiste. Au surplus une poignée de terre ramassée dans un cimetière fermera toujours la bouche du docteur Pangloss. La croix est inscrite dans toute destinée; elle est la mesure de l'homme.

Mais d'où vient donc ce goût de mort en toutes nos entreprises? Quelle est donc cette puissance invisible et partout présente, savante en ses ruses et qui prend volontiers le masque de l'ami pour déjouer nos plans et corrompre nos désirs? Pourquoi cette haine obstinée de l'implacable bourreau?

Les philosophies sont impuissantes à nous donner une interprétation plausible du problème du mal parce qu'on n'explique pas la vie par un ingénieux système métaphysique. Comment nous révélerait-il ce drame terrible qui se passe continuellement en nous et qui rend si pathétique le regard de l'homme quand nous le surprénons aux heures où il ne se surveille pas? Il ne s'agit

pas d'abstractions; c'est dans la chair et le sang que cela se passe; et seule, la mémoire atavique, la tradition universelle peut nous renseigner sur les origines de cette haine.

II

Or voici ce que nous raconte une très ancienne légende juive. Le soir était venu, un des premiers soirs après l'exil du Paradis. Adam s'était assis près d'un buisson d'épines; et les ténèbres grandissaient autour de lui. Toutes les bêtes dormaient et Eve aussi, à ses pieds, d'un profond sommeil.

Seul, il veillait, écrasé par le poids de sa faute, et sentant venir, comme chaque soir, avec l'ombre, l'approche de l'adversaire aux paroles captieuses, le hideux compagnon tantôt calin, tantôt perfide, qui n'était jamais loin.

Le buisson d'épines remua doucement et l'homme vit son ennemi s'asseoir tout près de lui. Depuis la malédiction du jardin, il avait laissé sa robe de ciel terni et d'étoiles éteintes pour prendre, ô dérision, la figure exacte de l'homme.

Ainsi, tous les soirs il venait, à l'entrée de la nuit, silencieux et interrogateur, s'asseoir aux côtés d'Adam qui feignait de ne pas le voir, mais sentait peser sur lui un regard intolérable où l'envie et la tristesse brûlaient d'un feu livide et sans chaleur.

Or, ce soir-là, l'homme se tourna vers son bourreau taciturne et lui dit enfin.

— Pourquoi me poursuis-tu de ta haine? Que t'ai-je donc fait?

— Tu m'as ravi la lumière du ciel, répondit l'Ange foudroyé.

— Ah! Tu mens encore, Satan! Créé avant moi, comment aurais-je pu te nuire?

— Homme de chair, tu ignoreras donc toujours ce que tu es?

Quand Jhéovah t'eut formé du souffle de sa bouche, il ordonna à Michel de t'apporter devant nous et nous demanda de t'adorer:

« Voici Adam, dit-il, mon image et ma ressemblance, adorez-le. Tu étais beau, certes; tu rassemblais en toi toutes les splendeurs de la Terre, mais né d'elle, tu n'étais après tout qu'un peu de poussière que Jhéovah avait daigné animer de son esprit. C'était le Sabbat, le Septième jour, et le Maître se reposait dans sa dernière créature. Michel te tenait en ses mains et il t'élevait devant nous comme un soleil. Moi, Lucifer, l'Étoile du matin désignée pour porter à la Création la Lumière du Très-Haut, je voyais cette Lumière resplendir en toi; la goutte de fange que tu étais brillait plus que nos intelligences à cause de cette sagesse qui habitait en toi. Les plus hauts mystères s'accomplissaient dans ta vile substance.

Pourquoi cette prédilection incompréhensible pour ta race inférieure à la nôtre? Pourquoi cet ordre insupportable, à nous les Esprits purs, de nous courber devant ton argile parce qu'il plaisait au caprice du Maître de la revêtir? Pourquoi te nommait-il son Fils, alors que nous restions ses serviteurs? Je refusai de t'adorer. Et toute l'armée qui m'était soumise cria avec moi: « Nous ne servirons jamais celui-ci! » Alors Michel riposta: « Qui est comme Dieu? Adore ici sa ressemblance! » Mais je répondis: « Je suis le plus puissant des Anges. Mon trône est au-dessus de la Terre, au-dessus des étoiles. Jamais, je ne serai le serviteur de l'Homme! » Alors Michel me précipita avec mon armée dans les ténèbres, sur la terre, pour que ta gloire y fut ma torture. C'est pourquoi je t'ai fait tomber de ta grandeur usurpée afin que tu ne puisses te prévaloir contre moi. Car, si j'ai perdu l'éclat de ma lumière, je n'ai pas perdu ma puissance et sans répit je poursuivrai en toi l'into-

(1) Conférence prononcée à Bruxelles.

lérable image de ton élection jusqu'à ce que tu la renies et cherches dans ta nature seule la puissance et la joie conformes à ton être... »

Il se tut et le regarda, pensif.

— Si tu voulais! Il n'y a pas que la lumière pour connaître le secret des choses!

Il ressemblait au crépuscule, aux formes de l'ombre qui inclinent au consentement.

— Voici mon heure... Sens-tu comme elle est douce?... Elle est la tienne aussi quand tu le voudras... J'ai une entente avec toi où il n'en est pas... Ne vois-tu pas comme je te ressemble?... Non, je ne te hais point; c'est Lui seul que je hais en toi... Si tu comprenais la grandeur qu'il y a à ne tenir son être que de soi-même au lieu de chercher lâchement à l'anéantir dans la gloire insatiable du Maître, je t'enseignerais le secret de commander à la terre, aux eaux et au Ciel même... Qu'as-tu à perdre? Tu ne peux plus être un dieu maintenant que tu as péché; tu dois mourir, retourner à cette terre d'où tu as été tiré... Rappelle-toi ton châtement...

— Tu mens, s'écria Adam! Tu ne sais que mentir... Jhéovah m'a pardonné, j'en ai la promesse!

Satan éclata de rire.

— Ha! Ha! naïf que tu es! Si tu as péché, ta race pêchera comme toi... Je connais tous tes desirs... N'es-tu pas las d'obéir à ce Dieu si loin de toi, qui ne se révèle que par ses exigences? Tu sais bien maintenant qu'il est une voie par où tu peux lui échapper et que je connais, moi aussi... c'est celle que je t'avais enseignée... Ah! malheureux. Si au lieu de pleurer comme un lâche et d'avoir peur des forces nouvelles qui naissent en toi tu avais accepté mon alliance! Le fruit de la Science t'aurait égalé à Dieu comme je te l'avais promis; tu pouvais même accomplir ce qu'il ne peut faire sans renier son être : anéantir l'œuvre des sept jours et rebâtir un monde à notre image. Mais je n'ai pas perdu cet espoir; ce que tu ne voudras pas accomplir toi-même, ta race le fera... Je suis patient... Regarde comme je ressemble à ta tristesse, au plus secret de ta mélancolie, à cette dissolution de la nuit qui délie tes peines... J'attends ton fils; à nous deux nous reprendrons l'œuvre que tu as manquée.

— Tu mens, Satan; il nous rouvrira le Paradis.

— Non, il naîtra avec ton péché et Dieu ne peut s'unir au péché sans se nier lui-même.

— Mais il le peut au repentir.

— Tous les desirs de ta race seront entraînés vers moi de leur propre pente; je te tiens; tu es nu; tu es faible et tu ne peux rien sans mon alliance.

— Je puis tout avec Dieu qui a élu ma race, la préférant à la tienne. Il a juré qu'elle t'écraserait la tête; c'est dans cette espérance que ma chair se repose. Tout ce que tu m'as pris me sera redonné, Satan!

Mais, de nouveau, Satan éclata de rire, puis il le regarda. Et Adam voyait ce regard pareil au sien, il entendait cette voix perfide pareille à celle de son plus secret désir, voix caressante et cruelle qui l'attirait, plein d'une épouvante inconnue; et elle lui chuchotait, cette voix : « C'est en vain que tu te crées ces folies, tu ne peux y croire... Je suis ton maître... Dieu t'a livré à moi pour les siècles des siècles... Tu me trouveras partout désormais, dans le vent, le feu, l'eau et le soleil et tu m'adoreras en eux, croyant adorer Dieu lui-même... »

Adam se bouchait les oreilles et fermait les yeux; mais l'Esprit implacable semblait parler et vivre dans le cœur même de l'homme si intimement qu'Adam se demandait si ce n'était pas lui-même qui prononçait ces blasphèmes. Et, partagé, se sentant son propre ennemi il cria vers Dieu : « Seigneur, où suis-je et que suis-je? Dissipez ces ombres qui m'assiègent et qui montent sans fin de ma chair obscure comme au soir maudit de votre colère! Hâtez l'annonce de votre matin! Que je retrouve votre Face dans les premiers rayons du jour. Rendez-moi la lumière et le regard de votre ciel! Je ne me sens plus que ténébreux et convoitises honteuses, si loin de votre clarté! Etoile de l'aurore, forces bienfaisantes, envoyez nous bientôt ce Fils qui doit nous délivrer du séducteur! »

Toute la nuit, Adam appela l'aurore du fond de son angoisse.

Elle vint, muette, inflexible, pareille à l'épée de l'archange au seuil du Paradis perdu.

L'Ennemi avait disparu.

III

Ainsi se souvient l'âme juive.

On trouve dans le Coran un écho de cette tradition au verset 32 du chapitre II où Dieu dit : « Nous commandâmes aux Anges d'adorer Adam et ils l'adorèrent. L'orgueilleux Eblis refusa d'obéir et fut au nombre des infidèles. »

C'est que l'Orient, dans ses plus lointaines traditions, quand il songe au premier homme, parle toujours de lui comme s'il s'agissait de l'Homme-Dieu, du Messie attendu; il ne voit que lui comme s'il savait qu'il est la pensée suprême du Père. Les commentaires de la Cabale sur la Genèse sont frappants : « Jehovah, dit le Tikkuné Zohar, forma l'Adam. C'est le *Juste éternel*. Il l'a formé par une formation céleste et par une formation terrestre. » Et ailleurs le même traité paraphrase : « Dieu dit : Faisons l'homme afin que la Divinité soit complète de toute manière. »

Le Zohar interprétant le verset du cantique « La voix de la tourterelle se fait entendre dans notre pays », s'exprime ainsi : « C'est le Verbe du Saint, béni soit-il, qui n'existait pas en ce monde avant la création de l'Homme. Mais dès que l'Homme a paru, tout a paru avec lui. »

Seigneur, qu'est-ce donc que l'homme, s'écriait le Psalmiste, en songeant à ces merveilles, et qu'est-ce que le Fils de l'Homme pour que vous l'avez visité?

Quand on lit certains textes de l'Apôtre comme ceux-ci : « C'est dans le Christ que Dieu nous a élus dès avant la Création du monde », « Dieu nous a aimés à cause de son Fils » et « le Christ premier-né des Créatures », il est bien difficile de ne pas croire que l'Incarnation n'ait pas été dès avant la Création du monde, comme dit saint Paul, et à cause de son Fils, comme il le dit encore, la pensée profonde de Dieu en formant l'homme à son image et à sa ressemblance.

Si le Messie n'est pas comme l'enseigne la tradition juive et avec elle Rabbi Saul, notre grand Paul, l'Homme-Dieu tel que Jhéovah l'a voulu associer à sa gloire dans la profondeur impénétrable de ses conseils, comment donner un sens plausible à cette expression si précise « le premier-né des Créatures? »

D'autre part, dans l'Office de l'Immaculée-Conception, l'Épître et le Capitule insistent sur cette prédestination, ce *Grand Mystère*, dont nous parle saint Paul; les versets en sont tirés du livre de la Sagesse; Dom Guéranger, à ce propos, remarque que « c'est de tradition constante dans l'Église, depuis les premiers siècles du christianisme d'y reconnaître la voix de la Mère unie à celle du Fils. » Que dit-elle donc cette voix de la Mère unie à celle du Fils? « Dieu m'a possédée dès le commencement de ses voies... Dès l'éternité j'ai été établie, dès les temps anciens... Les abîmes n'étaient pas encore, que déjà j'étais conçue... »

Il serait, en effet, déconcertant de croire que nous devrions à notre seule rébellion une gloire que notre innocence ne nous aurait même pas permis d'espérer. Je sais bien que la sublime exaltation du Samedi-Saint va jusqu'à bénir « l'heureuse faute qui nous a valu un tel Rédempteur ». Mais ce délire de l'Épouse enivrée de son rachat doit s'entendre dans un sens beaucoup plus profond encore. Comme nous le verrons dans la suite de cette conférence. Qu'il nous suffise pour le moment d'observer qu'il s'agit ici de la Rédemption et non de l'Incarnation en elle-même.

Le refus des Anges, assez obscur en dehors de cette exégèse, reçoit alors une grande lumière.

Cette insigne élection de l'Humanité appelée par un mystère d'amour à participer d'une manière si intime à la divinité dut révolter Satan dans son orgueil d'esprit pur d'autant que Jhéovah montra sans doute aux Neuf chœurs célestes, non seulement la divinité du Fils de l'Homme mais la gloire de la Vierge Mère appelée à régner sur eux; et c'est peut-être là le sens du grand combat que nous évoque saint Jean dans l'Apocalypse et qui eut lieu dans le Ciel : le Dragon s'arrête devant la Femme revêtue du Soleil afin de dévorer le Fils qu'elle est sur le point d'enfanter; mais ce Fils lui échappe et est enlevé près du Trône de Dieu; Michel alors précipite le Dragon sur la Terre avec tous ses anges. Il y va continuer de poursuivre dans l'Homme le Fils promis à la Femme. A tout prix, il ne faut pas que l'Incarnation s'accomplisse et porte ses fruits, car c'est là son désespoir éternel.

Quand on tient ce fil, tout le drame de l'humanité s'éclaire et dans l'humanité la destinée d'Israël, sa perversion comme son élection. Le cœur de ce peuple est le champ de bataille où Satan se mesure à Dieu qui en a fait la redoute suprême de ses promesses inaliénables, la chair même de son Fils unique.

IV.

Dans le Paradis il y avait deux arbres; l'un appelé l'Arbre de Vie devait procurer à Adam et à Eve une vie sans fin; mais il leur était défendu de toucher, sous peine de mourir, à l'autre arbre, appelé Arbre de la Science du Bien et du Mal.

Qu'était-ce donc que cet arbre de Vie? Si l'on en croit l'exégèse du zohar, il figurait l'Esprit Saint dans la mystique juive et la Sagesse éternelle, la Matrona comme on la désignait, était le chemin qui seul conduisait à cet Arbre.

Nous croyons, en effet que le Christ est le seul chemin qui mène à cet Arbre (Je suis le chemin, disait-il, *Ego sum via*), que par les mérites de sa Passion il nous a redonné les fruits de cet Arbre et que ce sont ceux de l'Esprit-Saint. « Je vous enverrai mon Esprit », disait le Christ à ses disciples. Le Christ ne songeait-il pas à cet Arbre lorsqu'il répondait aux Apôtres, près du puits de Jacob « J'ai une nourriture que vous ne connaissez pas... Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père ».

L'Arbre de vie figurerait donc l'ordre de la Grâce et l'Arbre de Science l'ordre de la nature livrée à elle-même. L'homme avait à choisir entre sa transfiguration par la grâce et la préférence de son être mortel. Mépriser l'arbre de Vie pour l'arbre de Science, c'était suivre le plan d'adoption, répudier l'Incarnation qui nécessitait l'humilité dans l'épreuve imposée, la reconnaissance de notre néant qui reçoit tout des mains de son Dieu.

Toute la manœuvre de Satan va consister à nous faire préférer l'arbre de Science à l'arbre de Vie, notre état naturel aux promesses de la Grâce. C'est pourquoi le serpent s'adressa d'abord à la femme qui doit enfanter le Fils abhorré et il lui dira : « Regarde comme ce fruit de la connaissance naturelle est délectable : pourquoi n'en mangerais-tu point? Ne pressens-tu pas, à son aspect seul, toi qui sais nommer toute chose par son nom, ne pressens-tu pas quel pouvoir il te donnera sur tous les êtres? Ton intelligence comme tes sens ne te disent-ils pas qu'à peine tu l'auras goûté, tes yeux s'ouvriront davantage sur le mystère de ta nature? Tu connaîtras davantage les lois de ton corps et la grandeur de son élection. Si Dieu vous a défendu de manger de ce fruit, c'est qu'il craint que vous ne deveniez semblable à Lui... Ne vous a-t-il pas créés à son image et à sa ressemblance? »

C'est ainsi que séduit par leur ennemi, Eve et Adam voulurent connaître, hors de Dieu, l'énigme du monde.

Ce péché d'Adam ébranla les assises mêmes de l'univers. Arraché de son axe, l'homme fut livré à la sombre fureur orgiaque de ses instincts insatiables. Un livre comme *La Sorcière* de Michelet, lorsqu'il célèbre dans Satan l'esprit même de la nature, nous dévoile où va se perdre notre convoitise lorsqu'elle cherche son assouvissement contre Dieu. L'hérésie finale, aboutissement logique de toutes les autres et qui doit donner naissance à l'Antéchrist, c'est le naturalisme qui dit à Dieu : « Laisse l'homme maître absolu de sa nature; il ne veut plus de ta grâce, il ne veut plus de ton Fils; il préfère la poussière d'où tu l'as tiré sans le consulter; c'est d'elle qu'il prétend tout recevoir et non de toi ».

Ainsi à la fin des temps, Satan nous ramène-t-il aux pieds de l'arbre de la Science. Le serpent se mord la queue. Le cercle se reforme.

Satan — qui est logicien, remarque Dante — croit bien triompher lorsqu'il voit la Femme cueillir le fruit et le partager avec son Epoux : leurs yeux se sont ouverts, en effet, sur leur chair misérable; des forces obscures s'y éveillent et étourdissent leur raison; leur corps si beau jadis leur paraît une bête hideuse et terrible qu'ils ne peuvent plus maîtriser; ils le couvrent de feuilles de figuier pour ne pas le voir; mais le corps les possède, despotique; il s'insinue dans leur esprit, trouble leur cœur; c'est lui qui règne et commande maintenant. O humiliation! la honte, la peur, la langueur, l'inquiétude les dévorent; alors ils s'enfoncent au plus opaque des buissons, le cœur bouleversé de leur affreux secret, fuyant la lumière dont ils ne sont plus dignes.

Cependant Dieu passe dans la brise du jour; il appelle son fils. Nulle colère mais la divine question : « *Ubi es*, où es-tu, Adam? N'es-tu plus dans ma gloire? N'es-tu plus dans mon amour? Je ne puis plus te voir, je ne puis plus t'aimer, car tu es dans le trouble et je suis la Paix. Tu es dans la mort et je suis la Vie. Où es-tu, ma créature? Où es-tu, mon image et ma ressemblance? Toi, ma splendeur, la merveille de mon amour, mon fils, où es-tu? »

Mais l'homme se cache au plus profond des feuillages; il voudrait rentrer dans cette terre d'où il a été tiré pour ne pas subir le regard de son Juge. Ah! comment songerait-il à braver la colère

de son Père outragé, il sait trop qu'il n'est plus un dieu; entre le Tout-Puissant et lui un abîme infranchissable s'est creusé et il répond comme un enfant pris en faute : « Je ne suis qu'une chair de honte et je n'ose me montrer à vous ».

— Qui t'a appris que tu es nu?

— La Femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de l'Arbre interdit et j'en ai mangé.

— Pourquoi donc as-tu fait cela demande Dieu à Eve. Et elle :

— Le Serpent m'a trompée et j'en ai mangé.

Toujours comme des enfants pris en faute Adam se décharge sur Eve et Eve sur le Serpent. Et, chose remarquable, Dieu prend ces excuses en considération. Il commence par maudire le Serpent et le condamne à ramper désormais sur la terre et à manger la poussière. Qu'importe à Satan! il sait sa malédiction éternelle; l'essentiel c'est qu'il entraîne avec lui le Fils de l'Homme abhorré et repaîsse sa vengeance pendant les siècles des siècles; et il attend que cette foudre qui l'a précipité dans les abîmes s'abatte à nouveau sur ses complices...

Mais quelle est cette figure inconnue qui se tient en ce moment à la droite de Dieu et qu'il ne connaît pas? Horreur et damnation! A la place de la flamboyante et implacable Justice il voit la Miséricorde, les yeux humides de larmes et qui sourit à l'homme!

Que pourrait-il contre celle-ci? Les Anges l'ignorent. Sœur aînée de la Justice mais longtemps demeurée invisible dans les appartements secrets de leur Père, elle est sortie aujourd'hui pour la première fois, sachant que seule, elle peut sauver l'homme. Le péché l'a poussée hors de sa retraite et, sans crainte de scandaliser le superbe et l'avare, la voici qui prend sur elle la faute d'Adam et la transforme en repentir; et recréant le monde plus beau encore qu'il n'était, elle le remet ainsi transfiguré aux mains de son Père. Alors la Justice ferme les yeux et se tait vaincue...

Le zohar a dit pour exprimer ce mystère :

« Lorsqu'au moment de la Création Dieu voulut créer l'homme, il consulta la loi. Celle-ci lui dit : l'homme finira par pécher contre toi et par t'irriter. Si tu voulais traiter le monde d'après son mérite le monde même ne pourrait subsister, et encore moins l'homme. Dieu lui répliqua : « Est-ce pour rien que je suis appelé Dieu de miséricorde et de patience? » Avant de créer le monde Dieu créa la Pénitence et lui dit : « Je vais créer un homme dans le monde à condition que toutes les fois qu'il se tournera vers moi tu sois prête à lui pardonner ses péchés. Et toutes les fois que l'homme se tourne vers la Pénitence, celle-ci demande à Dieu la rémission de tous ses péchés ».

Au portail de la Création, cette merveille de la cathédrale d'Auxerre, l'imagier ne craint pas de suspendre au-dessus de la Faute elle-même l'Ange qui tend toujours ses couronnes à l'homme : « *Gloria et honore coronasti eum*, Dieu loin de renoncer à ce rêve moui d'associer sa gloire à notre fange le confirme à cette heure même.

Jamais Satan n'a souffert comme devant cette Femme qui se tient debout devant lui, le cœur percé d'un glaive. Incapable d'aimer, il ne comprend pas cette différence de traitement entre lui et l'homme; et le glaive se retourne contre lui et le fait hurler de rage. Il la reconnaît maintenant! C'est bien cette Femme-là qui doit enfanter son vainqueur. Elle! toujours Elle! « Je mettrai entre toi et Elle une inimitié, et le fruit de ses entrailles t'écrasera la tête », entend-il retentir comme un coup de tonnerre. Ah! comme il voudrait anéantir cette Femme! Mais la voici qui prend l'homme par la main et le conduit vers l'arbre de Vie. Et de loin Satan assiste à un spectacle qui le glace d'horreur.

Eh! quoi? même la mort ne sera plus à lui?

Jhéovah Dieu, dit la Genèse, fit à Adam et à Eve des habits de peau et les en revêtit.

Se voyant nu, l'homme s'était couvert de feuilles de figuier. Pourquoi Dieu leur donne-t-il des tuniques de peau et les en revêt-il lui-même? Où les a-t-il prises et quelle victime a dû être pour la première fois immolée à cette fin? Ne serait-ce pas cet Agneau que saint Jean a vu immolé dès le commencement du monde?...

L'homme, en punition de sa faute, est exilé du Paradis, mais non pour toujours et non sans emporter sur lui le signe de sa réconciliation qu'il transmettra à sa race comme le gage de la Rédemption attendue. Peut-être saint Paul fait-il allusion à cette première cérémonie réparatrice enseignée dans l'Eden sous l'arbre de Vie, lorsqu'il écrit dans l'Épître aux Romains : « Revêtez-vous de Jésus-Christ » et dans l'Épître aux Ephésiens « Revêtez-vous de l'Homme nouveau? »

Ils passent donc ainsi, revêtus de la dépouille de l'Agneau devant le serpent atterré, tapi sous les feuilles et qui, enfin, les suit en glissant sans bruit, ruminant toujours sa vengeance.

Jhéovah Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit.

V.

Ainsi l'Écriture vient éclairer l'histoire et l'étude des passions; elle nous montre qu'une lutte, une seule lutte se poursuit dans le monde, acharnée, universelle, et dont le cœur de l'homme est le champ de bataille: celle du Dragon contre le Fils de l'Homme; Satan ne veut pas que l'œuvre de la grâce s'accomplisse en nous. Tout son effort tend à nous persuader que nous devons trouver la vérité, la bonté et la justice en dehors du Christ et, s'il se peut, contre Lui. Au besoin, pour nous en convaincre, il favorisera nos entreprises temporelles et nous donnera, la durée d'un éclair, l'illusion du bonheur.

Le folklore du moyen âge est plein de légendes de cet ordre et celle de *Faust* en est la plus illustre. Effacer par tous les moyens dans notre mémoire l'image abhorrée du Verbe incarné, tantôt en la corrompant insensiblement, tantôt en la niant, tel est son plan savamment ourdi depuis sa chute. Si l'on observe l'évolution de la pensée et des mœurs depuis trois siècles, il semble bien avoir réussi à détacher du dogme de la Rédemption l'esprit, puis le cœur des nations jadis chrétiennes. Il s'est servi de tout, même et surtout de nos bonnes intentions, de l'idéalisme cartésien au XVII^e siècle, de la philanthropie au XVIII^e siècle, de la liberté des peuples au XIX^e, de l'humanitarisme et du pacifisme au XX^e, contrefaçons cafardes du message évangélique et qui aident son inspirateur, et mieux que des attaques directes, à hâter la dégradation progressive du type humain, parce que ces mouvements d'apparence généreuse dupent très facilement les bonnes âmes qui apportent ainsi de l'eau au moulin de leur pire ennemi.

Le laïcisme n'est pas autre chose que le masque enfin levé de toutes ces pseudo-émancipations de la pensée humaine, la mise en pratique délibérée et parfaitement logique du refus de la Rédemption.

Mais l'homme n'est pas maître de sa destinée; et en voulant l'élever en dehors du Christ, l'esprit moderne, puisqu'il aime à s'appeler ainsi ne s'est pas aperçu qu'il ne s'adressait plus qu'à un cadavre en décomposition qui bientôt allait devenir ce fameux « je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ». N'assistons-nous pas dans les mœurs comme dans les idées à cette dissolution du type humain? Comment en serait-il autrement? Le Christ, fils de Dieu ne nous a pas seulement révélé son Père tel qu'Il est, il a aussi révélé l'homme à lui-même, étant l'Homme par excellence. Pascal l'avait bien vu lorsqu'il notait que non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ mais que nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ; remarque d'une psychologie rigoureusement exacte en dehors de toute intention édifiante. Il est en effet d'une psychologie rigoureusement exacte que seul le Christianisme résout les énigmes de l'homme et dompte les démons que nous prenons pour nos désirs. Les sociologues et les moralistes auront beau s'ingénier à chercher un équilibre rationnel comme ils disent dans nos seules puissances naturelles, celles-ci leur échapperont toujours par quelque endroit avec une démesure dans le bien ou dans le mal qu'il ne suffit pas de classer sous un nom bizarre et très savant dans l'ordre des phénomènes pathologiques pour croire qu'on les a expliqués. L'homme n'est pas créé pour s'adorer lui-même; cette abominable avarice a tôt fait de dévorer sa victime et de faire d'elle un monstre torturé par ses fantômes. L'homme n'a pas le choix entre la bête et le dieu. Satan le sait, mais l'homme l'a beaucoup trop oublié; il se prête aux ruses savantes, aux équivoques subtiles de son adversaire avec une candeur qui déchire le cœur des derniers croyants en qui la charité n'est pas encore éteinte; et ceux-ci, en voyant grossir à l'infini le troupeau de dupes du compromis humanitaire, se demandent, si le règne de la Bête n'est pas venu, prédit par le chapitre XIII de l'Apocalypse, cette Bête « pleine de paroles arrogantes et blasphématoires à qui il a été donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre », jusqu'au jour où le Fils de l'Homme reviendra sur la nuée pour les venger de l'insolent triomphe du Prince de ce monde et rétablir toutes choses dans son ordre.

ROBERT VALLERY-RADOT.

Plus de nourriture ou moins d'hommes?

Les lecteurs du *Daily News* ont été effrayés, récemment, par un article au sujet d'un livre traitant des réserves alimentaires mondiales et de l'accroissement de la population. L'auteur arrivait à la conclusion alarmante que, dans un nombre restreint d'années, une grande partie du monde serait menacée de famine, à moins que l'on ne prenne immédiatement des mesures pour parer au danger. Inutile de dire que parmi les remèdes suggérés il y avait « un système constructif de contrôle de la natalité ».

Et voilà précisément le genre d'alarmes qui agit aujourd'hui sur l'esprit de beaucoup d'hommes qui, par suite d'une ignorance inévitable des faits réels, sont subjugués par le premier charlatan venu prétendant parler au nom de la science — mot dont on abuse beaucoup. La science, pour être vraiment telle et digne d'être acceptée comme représentant la vérité objective, doit être une connaissance sûre et évidente des réalités. Bien des assertions et des conclusions des hommes de science modernes ne sont rien moins que cela. Au mieux, elles ne sont que des théories ou des hypothèses; au pire, elles ne sont souvent que des mythes, que la science de demain rejettera comme puérils.

Dans le problème du ravitaillement et de la population, les savants alarmistes ne peuvent même pas se réclamer de leurs confrères en science. En réalité, l'évidence, tant théorique qu'expérimentale, prouve amplement que l'approvisionnement du monde, aujourd'hui et demain, ne présente et ne présentera aucune difficulté extraordinaire, à condition que soient enlevées les restrictions artificielles imposées par le contrôle financier moderne. La difficulté ne concerne pas la production, mais est de nature financière ainsi que nous essayerons de le démontrer. Il est très nécessaire que nous soyons bien informés en la matière, car il y a tout lieu de craindre qu'avant longtemps les alarmistes intensifient leur campagne en faveur du contrôle de la natalité (*birth-control*), en se fondant sur ces billevesées au sujet de la production des denrées et de la surpopulation.

En août 1927, il se tint à Genève une *Conférence mondiale sur la population*, d'où naquit une *Union internationale pour l'investigation scientifique des problèmes de la population*. Pour coopérer avec cette dernière, il s'est récemment formé en Angleterre un *Comité national britannique de la population* qui a pour but d'examiner le problème de la surpopulation de l'Angleterre et de l'insuffisance des éléments britanniques dans les colonies. Il se peut que ces sociétés et ces comités aient un but irréprochable; et il y a, certes, une nécessité pressante de considérer sérieusement les problèmes à l'étude desquels ils se sont attelés. Mais l'expérience nous apprend à nous défier de la propagande émanant de pareilles sources; et, dans le cas présent, le soupçon n'est pas atténué par le fait que « M. Edon Moore, l'eugéniste, est secrétaire d'un des Comités internationaux ». Nous ne sommes pas davantage rassurés en apprenant que l'Union internationale a institué trois commissions chargées d'étudier respectivement ces différents problèmes: la population et les réserves alimentaires; la fertilité, la fécondité et la stérilité différentielles, y compris « la différence entre la fertilité des différentes classes sociales »; et les statistiques vitales des races primitives et les problèmes similaires. Et, finalement, on nous dit que les membres aborderont

ces problèmes « l'esprit ouvert » — et nous nous demandons ce que cela veut dire. Les résultats ne seront pas publiés, mais seront mis au service de la science, nous dit M. Edlon Moore, et, de nouveau, nous nous demandons ce que les savants vont faire de nous après cela.

Mais si ces messieurs abordent vraiment la question « l'esprit ouvert », il nous semble qu'ils ne pourront échapper à la conclusion si clairement établie par *The New Age* dans un aperçu du problème publié le 27 septembre dernier. Cette conclusion est qu'il n'y a aucun motif raisonnable de craindre pour les ressources alimentaires, à condition qu'on enlève les empêchements créés par les intérêts financiers. Comme dit l'auteur de l'article, le problème peut s'exprimer par cette double question : « Avons-nous trop d'hommes ? » et « Avons-nous trop peu de vivres ? ». Le problème doit être résolu soit par la réduction de la population, soit par l'augmentation de la production des vivres. D'aucuns paraissent préférer la première solution, et, pour leur répondre, il ne nous suffit pas de dénoncer leur grossière immoralité. Nous devons prouver, à notre satisfaction comme à celle des autres, que le problème peut être résolu par l'augmentation de la production des denrées alimentaires. Mais y a-t-il un moyen de l'augmenter de façon à satisfaire nos besoins présents et ceux à venir, si la population augmente dans la même proportion que durant la dernière centaine d'années ?

Pour répondre pertinemment à cette question, il faut bien se rappeler qu'il n'y a qu'une méthode correcte pour l'étude du problème du ravitaillement. C'est de considérer les possibilités de la production et de la distribution tout à fait à part des prix et du coût, d'établir ce qui pourrait se faire si toutes les restrictions d'ordre monétaire étaient enlevées. C'est une large supposition, mais là est tout le problème. En d'autres termes, l'existence d'un problème d'insuffisance de vivres dans le présent et dans l'avenir est dû à l'état actuel de la société, basé sur le système industriel et capitaliste, et contrôlé par les intérêts financiers.

* * *

M. Snowden reprocha au Gouvernement à la Chambre des communes, le 9 novembre dernier, d'avoir laissé devenir incultes environ 303,500 hectares de terre arable; et son accusation ne fut pas contredite. Parallèlement à ceci, il fut assuré qu'il y avait en Angleterre 1,250,000 chômeurs, nombre qui s'était accru la semaine précédente de 35,000. Devant ces faits, un homme simple pourrait dire qu'il est ridicule de nous plaindre d'une insuffisance de vivres. Si nous devons avoir faim, la faute en est à nous-mêmes. Mais nous savons parfaitement que pareille critique ne provoquerait qu'un sourire de pitié dédaigneuse. Ne savons-nous pas que de produire nous-mêmes nos denrées « ne rapporte pas », comme on dit. En d'autres termes, il y a plus d'avantages à garder un million d'hommes inactifs et à charge de l'État, attendant un travail qui n'arrive jamais, cependant que nous achetons notre nourriture à l'étranger, au prix de 300,000,000 de livres par an environ. Mais pour qui y a-t-il plus d'avantages ? Voilà toute la question. A cette question, il fut répondu il y a trente ans par le Pape Léon XIII quand, dans son encyclique *Rerum Novarum*, il parla de la division artificielle de la société moderne : *D'un côté, il y a le parti qui détient le pouvoir, parce qu'il détient la richesse; qui a main haute sur tout le travail et sur tout le commerce; qui manipule à son propre avantage et à ses propres fins toutes les sources de production, et qui est représenté au sein même des conseils de l'Etat. De l'autre côté, il y a la multitude nécessaire et impuissante.* Écrit en 1891, ces mots peignent l'Angleterre de 1928.

Cela revient à dire que, parce qu'une certaine classe de la

société y trouve son avantage financier, plus nous avons besoin d'augmenter la production des vivres pour subvenir à nos besoins croissants, et moins nous produisons. Voilà le fait brutal — quelle qu'en soit la raison — ainsi qu'on peut s'en rendre clairement compte par les statistiques du ministère de l'Agriculture récemment publiées. Ces statistiques nous apprennent, non seulement que la surface des terres cultivées diminue sans cesse, mais aussi que la quantité de bêtes à cornes et de moutons décroît sérieusement. On ne peut donc plus soutenir que le fermier soustrait ses terres à la culture pour augmenter ses pâturages. Actuellement, nous perdons des deux côtés. Voici les chiffres. La superficie des terres consacrées à la culture du blé, est, à deux exceptions près, la plus réduite enregistrée jusqu'à aujourd'hui : pour cinq comtés seulement, la diminution est de 43,700 hectares. Les chiffres relatifs à la pomme de terre prouvent une réduction de plus de 10,115 hectares, soit environ 5% de moins que l'année précédente. Les pâturages ont augmenté de 29,230 hectares. Mais les chiffres relatifs au bétail et aux moutons, chiffres de 1928, révèlent une baisse de 250,000 têtes de bétail et 700,000 moutons sur l'année précédente. Ces chiffres, pris dans le *Daily Mail* du 11 août, justifient la remarque du journal que les fermes deviennent abandonnées : fait qui peut être constaté par tout voyageur en chemin de fer de quelque côté qu'il se dirige. Les champs sont pareils à des déserts — vides non seulement de laboureurs, mais souvent même de bétail.

Inutile d'essayer de se consoler par l'espoir que c'est là un état de choses passager auquel remédieront les années à venir. Au contraire, le déclin présent confirme la tendance manifestée par la dernière génération, aggravée par le fait que le déclin devient de plus en plus précipité avec les années. Déjà en 1925, une comparaison des statistiques de cette année-là avec celles de quarante ans auparavant révélait qu'il y avait deux fois autant de moutons et 4,000,000 de têtes de bétail en plus en 1885, et non seulement deux fois autant de terres étaient affectées à la culture du blé, mais le rendement à l'hectare, en ces temps-là, était presque double de celui de 1925.

Il ne faut donc pas s'étonner si les hommes avisés désespèrent de l'avenir du pays. Il y a un an ou deux, un correspondant de l'*Observer* faisait remarquer qu'à moins de 50 kilomètres de Londres, il y avait des milliers d'hectares de terre délaissée, où il y eut, il n'y a pas si longtemps, des fermes prospères. Selon lui, ces terres abandonnées seraient capables de produire 5,000 tonnes de blé par an. Néanmoins, le ministre du Travail répondit à M. Snowden que le Gouvernement prenait des mesures pour envoyer des hommes des écoles d'agriculture aux colonies — sans doute, pour y cultiver du blé. Il paraît être défendu de cultiver du blé à moins de 8,000 kilomètres du lieu où il doit être consommé.

* * *

Pour en revenir à la question qui nous occupe, nous répétons que le ravitaillement du monde, dans le présent comme dans l'avenir, ne présente aucune difficulté sans les limitations et les restrictions imposées par l'industrialisme moderne dont nous sommes les esclaves. Il s'agit simplement d'appliquer l'énergie humaine aux potentialités de la terre. Ainsi que le dit si bien le *New Age* : L'alarmisme au sujet de la famine se nourrit de sa propre imprécision. Qu'on présente aux agriculteurs, aux ingénieurs, aux chimistes, aux inventeurs un programme de production nettement formulé, en leur demandant : Pouvez-vous, si on vous laisse libres, garantir telle et telle quantité à tel et tel moment ? et il n'y aura aucun doute sur la réponse. Comme problème physique, le ravitaillement du monde ne présente aucune difficulté : Ce qui fait défaut, ce n'est pas la possibilité de produire des ali-

ments, mais la bonne volonté de ceux qui placent leurs intérêts personnels avant le bien de la nation. Le problème du ravitaillement n'est pas dû à « la pression exercée par la population sur les moyens de subsistance », mais à « la pression des consommateurs sur la puissance d'achat ». Un fait remarquable arrive à point pour servir d'exemple.

Il est bien connu actuellement que la récolte de blé faite au Canada en 1928 fut la plus abondante connue jusque là. On estime qu'elle excéda de 145,390,640 hectolitres environ les besoins normaux, et représenta neuf fois plus que la production antérieure de ce siècle, c'est-à-dire que depuis trente ans, la production de blé au Canada a presque décuplé. Le surplus de la récolte de l'année précédente s'élevait à presque autant, et la quantité totale du surplus des deux années est « presque suffisante pour les besoins totaux anticipés des pays importateurs britanniques, continentaux et extra-européens ». Si chacun avait à cœur avant tout le bonheur et le bien-être de l'humanité, cette nouvelle devrait être accueillie avec joie. Le prix du pain baisserait, et le coût de la vie suivrait en conséquence. Mais en sera-t-il ainsi? Nous craignons que non. Au lieu de la joie, c'est la peur et le malaise qui règnent dans certains milieux. Le *Financial Times* en témoigne quand il avertit ses lecteurs que « nous nous trouvons devant un état de choses dans lequel il se peut qu'il y ait un surplus considérable de blé sans l'augmentation correspondante de la consommation qui maintiendrait les prix à leur niveau actuel ». C'est très regrettable; nous serons tous portés à la plus profonde compassion pour les monopoliseurs du blé et les Bourses de Commerce. Mais, sans doute, trouveront-ils le moyen de maintenir les prix à leur niveau et d'échapper... au danger! Le système en vogue est décrit par le *New Age*: « Vous vous mettez au travail et vous obtenez une récolte supplémentaire. D'après la loi de l'offre et de la demande, vous obtiendriez un prix au-dessous du coût de la production. Donc, vous suspendez le jeu de la loi en fournissant moins. Vous obtenez un prix rémunérateur. » E. ainsi de suite. Mais il arrive un moment où l'emménagement des réserves devient un problème. « Alors, vous vous rendez compte qu'il faut moins cultiver, car vous trouvez qu'il est plus profitable de semer moins de blé que d'en mettre en magasin. Vous découvrez qu'une récolte insuffisante est la meilleure façon de monopoliser le blé. Evidemment, vous sympathisez avec ceux qui manquent de pain, mais votre premier devoir est envers vous-même; vous devez vous assurer d'abord votre pain à vous. Et la manière la plus sûre d'obtenir votre part, c'est de produire trop peu pour tous ».

Voilà le dessous du problème de la surpopulation et de la famine mondiale. Il est hors de doute que les choses se passent et doivent se passer ainsi sous la tyrannie financière et industrielle qui nous régite. A vrai dire, dans une société comme la nôtre, où l'accumulation de la puissance financière est un des plus grands motifs d'action, ces méthodes sont érigées en principe. Moins on produit de denrées, plus le contrôleur des denrées profite; car quand un article nécessaire est rare, la concurrence devient fébrile et les prix augmentent prodigieusement. Qui n'a entendu raconter, par exemple, le scandale du poisson rejeté à la mer ou employé comme engrais, afin de maintenir les hauts prix? Et nous nous rappelons la peur des vitiels en français, il y a un an ou deux non pas parce que la récolte était faible, mais parce qu'elle était surabondante. Ils se plaignaient d'être menacés de ruine certaine s'il n'arrivait quelque chose pour gêner la récolte. Ils furent sauvés. Une plaie d'insectes surint — envoyée, sans nul doute, par celui qu'on vénère dans le temple de Mammon.

La conclusion paraît être que l'état industriel et capitaliste de la société moderne est devenu tellement artificiel et impossible qu'il ne nous reste que cette alternative: Ou le système doit être changé pour que nous puissions retrouver nos sens; ou il demeu-

ra, et continuera à dominer nos vies. Dans ce cas, nous ne voyons pas comment le problème de la surpopulation et de l'insuffisance des vivres peut être résolu en accord avec la morale.

(Traduit de l'anglais Blackfriars.)

REGINALD GINNS, O. P.

La guerre scolaire⁽¹⁾ 1879-1884

Ses talents et sa situation de plus en plus incontestée de chef de la gauche désignaient Frère-Orban pour constituer, le 19 juin 1878, le nouveau cabinet. Il se chargea des Affaires étrangères, confia le portefeuille de la Justice à M. Bara, prit deux nouveaux ministres parmi les doctrinaires: M. Rolin-Jaequemyns, pour l'Intérieur, et M. Sainetelette, pour les Travaux publics, et donna des gages au jeune libéralisme en confiant les Finances à M. Graux et en créant pour M. Van Humbeek un nouveau ministère, celui de l'Instruction publique.

L'entente entre doctrinaires et radicaux ne pouvait se maintenir que sur un programme sur lequel les deux fractions du parti libéral étaient d'accord: la défense de la société civile contre le cléricalisme. Mais pareil programme était très difficile à réaliser dans un esprit de modération, d'autant plus que les exagérations et les intempérances de langage multipliées depuis la publication du *Syllabus* par les ultramontains facilitaient le développement au sein du parti libéral de l'influence des éléments non seulement anticléricals mais même nettement antireligieux, influence qui avait commencé à se faire sentir depuis 1860. Comme l'écrit M. van Kalken dans son étude sur *Les sources réelles du libéralisme belge*: « le mot d'ordre fut de prêcher l'évangile laïque, d'arracher les intelligences « aux ténèbres de l'obscurantisme », bref de déchristianiser la société. Le meilleur moyen de réaliser ce programme était de détruire l'esprit catholique en Belgique par le triomphe de l'école laïque et neutre et c'est pour atteindre ce but qu'avait été créé le ministère de l'Instruction publique.

Le ministère commença par révoquer trois gouverneurs de province et six commissaires d'arrondissement, se révélant ainsi comme un gouvernement de combat. Il manifesta de même ses sentiments à l'égard de la religion en refusant d'assister au *Te Deum* du 21 juillet et d'insérer dans l'adresse de réponse au discours du trône l'invocation traditionnelle à la Providence.

Le Gouvernement s'inspira de l'intérêt général en faisant voter un certain nombre de lois dont la nécessité se faisait sentir, telles furent la loi du 11 juin 1883 sur les bourses de commerce, la loi du 10 mai 1883 organisant les cours de flamand dans l'enseignement moyen, la loi à caractère social du 10 juillet 1883 rendant obligatoire le livret de salaires pour les ouvriers, la loi du 15 avril 1884 organisant le prêt agricole par les soins de la Caisse d'épargne et autorisant l'érection de comptoirs agricoles, de sociétés coopératives et de sociétés de crédit rural. Mais, considérée dans son ensemble, l'activité du ministère se caractérisa surtout par des lois de combat dans le domaine électoral et dans le domaine de l'enseignement.

Pour augmenter ses chances de durée au pouvoir, le Gouvernement fit voter la loi du 26 août 1878 exemptant de la contribution foncière les personnes occupant gratuitement des immeubles appartenant à l'autorité publique, ce qui eut pour résultat d'enlever le cens électoral à 1513 ministres du culte, et supprimant la contribution pour les chevaux mixtes, ce qui écartera des urnes un grand nombre de cultivateurs, presque tous catholiques. Par la

(1) Extrait de l'étude du vicomte C. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, sur *l'Histoire politique et l'évolution des partis*, à paraître dans le t. II de *l'Histoire de la Belgique contemporaine 1830-1914*, actuellement sous presse.

loi du 26 juillet 1879, il modifia encore les bases fiscales pour l'établissement du cens, réduisant ainsi de près de 9,000 le nombre des électeurs généraux, de 10,000 celui des électeurs provinciaux, et de 11,000 celui des électeurs communaux. Cette loi provoqua de vives protestations, même parmi les radicaux. M. Picard réprova « tous les sophismes par lesquels on essaie de se laver du reproche de faire une loi de parti » et blâma le Gouvernement de donner ainsi à la nation « un redoutable exemple d'improbité ». Quant à M. Jauso, il déclarait n'avoir voté ces lois « absurdes, des lois qui prêtent à rire », que parce qu'il les considérait « comme autant de flèches lancées au régime censitaire ».

Ces modifications aux bases du cens multiplièrent les contestations électorales, le Gouvernement en profita pour enlever la compétence en cette matière aux députations permanentes, accusées de se laisser parfois guider par l'esprit de parti, pour la confier aux Cours d'appel. Ce fut l'occasion d'une augmentation du nombre des conseillers composant celles-ci et parmi les nouveaux nommés ne figura pas un seul catholique.

Comme les radicaux avaient protesté contre la diminution considérable du nombre des électeurs, résultant de l'application des lois de 1878 et de 1879, le Gouvernement s'appliqua à étendre la franchise électorale à de nouvelles catégories de personnes sur lesquelles il espérait pouvoir compter. Il augmenta le nombre des électeurs provinciaux et communaux en admettant sur les listes électorales tous les porteurs d'un certificat de capacité délivré par un établissement public, tandis que les citoyens qui avaient fait leurs études dans un établissement privé devaient prouver leur capacité électorale par un examen passé devant un jury officiel. Cette loi portait une grave atteinte au principe constitutionnel de la liberté d'enseignement. Victor Jacobs le signala dans un discours remarquable et Malou déposa au nom de la droite un contre-projet élargissant l'électorat provincial et communal sur la base de l'habitation, en conférant la franchise, comme en Angleterre, à tout propriétaire ou locataire principal d'un immeuble. Mais le projet du Gouvernement l'emporta gauche contre droite et fut consacré par la loi du 24 août 1883.

Les libéraux augmentèrent le nombre des électeurs généraux en utilisant le droit de patentes de commis et de courtier. Rien qu'à Anvers le nombre d'électeurs généraux atteignant le cens grâce à la patente de commis avait passé de 2 en 1871 à 329 en 1879. De même la loi du 6 août 1881, autorisant l'octroi de la grande naturalisation et des droits électoraux, à tout étranger marié, fixé depuis au moins dix années en Belgique, augmenta encore le nombre des électeurs, en dépit des protestations énergiques de M. Janson qui se plaignait de voir par cette loi donner aux étrangers « le pas sur les Belges ».

C'est surtout dans le domaine de l'enseignement que le ministère exerça son activité combattive. Il voulait, en façonnant par l'école l'esprit de la jeune génération, assurer l'avenir du libéralisme dans le pays. Il crut pouvoir atteindre ce but par deux moyens : donner à l'enseignement officiel un caractère entièrement laïque et neutre; entraver dans la mesure du possible l'expansion de l'enseignement libre. Tel fut l'esprit qui inspira la loi du 10 juillet 1879 sur l'enseignement primaire et la loi du 15 juin de la même année sur l'enseignement moyen.

La première de ces deux lois bannissait l'enseignement de la religion du programme officiel. Tout au plus, sur l'intervention directe du Roi, le Gouvernement consentit à autoriser les ministres du culte à donner, en dehors des heures de classe, des cours de religion aux enfants de leur communion fréquentant l'école. Il était interdit aux communes de choisir leurs instituteurs en dehors des élèves formés par les écoles normales officielles, d'où tout enseignement religieux était banni. L'autonomie communale en matière d'enseignement était supprimée et faisait place à l'omnipotence de l'Etat. Il devait y avoir dans chaque commune au moins une école officielle laïque et neutre et il était interdit aux administrations communales d'adopter ou de subsidier des écoles libres.

La seconde de ces lois créait douze athénées, six écoles normales, quarante-six écoles moyennes de garçons, nombre qui devait être porté à 100 au minimum. Il était défendu aux communes de patronner ou de subsidier des collèges libres; par contre le Gouvernement s'arrogeait le droit de créer, partout où il le jugerait utile,

des établissements d'enseignement moyen au frais des communes, même sans l'agrément de celles-ci. Cette loi créait aussi pour les jeunes filles cinquante écoles moyennes laïques, dont le but, disait le rapporteur M. Olin, était de faire des « femmes libérales... » qui ne sortent point de leur ménage pour placer leur confiance dans un étranger et qui préfèrent à un confesseur d'occasion celui à qui elles ont voté leur vie entière.

Les discussions de ces deux lois, spécialement de celle sur l'enseignement primaire, provoquèrent une vive agitation dans tout le pays. Il semble que les éléments doctrinaires du cabinet aient été débordés par les éléments avancés. Frère-Orban aurait préféré se borner à appliquer à l'enseignement primaire les principes de la loi du 1850 sur l'enseignement moyen et M. Bara lui-même était peu favorable à un projet aussi radical que celui qui avait été déposé. Aussi la droite fit-elle bloc pour combattre ce projet et s'appuya sur tous les moyens de résistance légale que lui donnaient nos institutions. Le projet n'en fut pas moins adopté à la Chambre le 6 juin 1879, par 67 voix contre 66 et une abstention. Au Sénat, la discussion fut plus âpre encore. Le président de l'assemblée, le prince de Ligne, libéral dans l'esprit des constituants de 1830, adjura ses collègues de repousser une loi qui aurait pour effet de partager la Belgique en « Gueltes et Gibelins, en blancs et noirs ». Il n'obtint d'autre résultat que de se faire huer à la sortie du Palais de la Nation et donna sa démission de président de la Chambre haute. La loi fut votée au Sénat, le 18 juin 1879, par 33 voix contre 31 et une abstention. Elle eût été rejetée par parité de voix, si l'on n'avait porté au Sénat un quasi-moribond, M. Boyaval, qui lui-même n'avait été élu sénateur libéral de Bruges qu'à une voix de majorité.

Au cours de la discussion à la Chambre, M. Malou avait qualifié le projet de « loi de guerre, loi de division et de malheur pour le pays, loi qui est un crime contre la nation belge ». Le nom de « loi de malheur » lui est en effet resté, car non seulement cette loi surexcitait au plus au point les passions politiques, non seulement elle allait provoquer des haines individuelles, mais elle allait aussi occasionner de graves troubles de conscience.

En effet, sans s'être entendus avec les parlementaires catholiques qui, même M. Woeste, en furent surpris, les évêques prirent des mesures canoniques graves pour empêcher la fréquentation de l'école neutre. Les enfants devaient être considérés comme ayant agi sans discernement et pouvaient être admis à la première communion, mais les sacrements devaient être refusés aux maîtres et élèves des écoles normales officielles, aux instituteurs officiels primaires et aux parents qui envoyaient leurs enfants dans des écoles « où l'on ne peut empêcher la perte des âmes ». Il était prescrit à chaque curé de fonder dans sa paroisse une école libre catholique.

Dès le lendemain du vote de la loi, les catholiques avaient fourni un prodigieux effort en faveur de l'enseignement libre. Partout, jusque dans les plus pauvres villages, on avait vu, souvent dans des locaux de fortune, des salles de patronage, des bâtiments de ferme, des parloirs de cures et même des salons de château s'ouvrir des écoles catholiques et s'improviser un corps enseignant dont la bonne volonté et le zèle ne parvenaient pas toujours à suppléer au manque de préparation pédagogique. Néanmoins la confiance des parents et l'appel des consciences répondaient à cet effort. Dès novembre 1879, 379,000 enfants fréquentaient les écoles libres contre 240,000 dans les écoles officielles. En 1881, dans l'ensemble du pays, l'enseignement libre groupait 63 pour cent des enfants en âge d'école, et la proportion atteignait 84 pour cent en Flandre occidentale et 81 pour cent en Flandre orientale.

Le gouvernement s'efforça de faire désavouer par le pape Léon XIII, dont on connaissait la grande modération et la largeur de vues, la sévérité des évêques belges menaçant, s'il n'obtenait pas satisfaction, de supprimer la légation belge près le Vatican. C'est ce que Frère-Orban appelait « l'échange de vues avec Rome ».

Le Pape profita de cette occasion pour faire une déclaration de la plus haute importance, qui devait mettre fin aux exagérations des « ultramontains » et aux craintes des timorés. Le 28 avril 1879, il déclara au ministre de Belgique : « Ce serait aller à l'encontre des vues du Saint-Siège que d'attaquer ou de blâmer

voire pacte fondamental. Les catholiques doivent y être soumis sans arrière-pensée. J'espère que cette question est *définitivement résolue* et que plus un catholique ne la soulèvera ». Quant aux évêques, le Pape tenait essentiellement à ce que le respect dû à l'autorité ecclésiastique ne fut pas altéré et ne pouvait s'incliner devant les sommations du gouvernement belge. Il se borna, par des instructions secrètes, à conseiller sous main aux ordinaires d'adoucir la rigueur des mesures canoniques et de faire à leur application des exceptions individuelles. On vit, en effet, la plupart des évêques se départir de leur sévérité primitive et communiquer à leur clergé des instructions pratiques.

Mais Prère-Orban, déçu de ne pas avoir obtenu du Saint-Siège le désaveu espéré, notifia, le 5 juin 1880, au baron Auguste d'Anethan, ministre de Belgique près le Vatican, la rupture des relations diplomatiques avec Rome et faisait remettre ses passe-ports au nonce.

* * *

Dès lors la « guerre scolaire » devint presque une guerre religieuse. Les vexations de tout genre furent multipliées par l'autorité civile contre le clergé : des réductions furent opérées sur le budget des cultes; le traitement de 400 vicaires ou chapelains fut supprimé, sous prétexte que ceux-ci faisaient fonction d'instituteurs dans les écoles libres; plusieurs curés furent expulsés de leur presbytère parce qu'ils en avaient transformé des salles en locaux scolaires ou parce qu'ils y hébergeaient l'instituteur libre. M. Bara, ressuscitant les procédés de Joseph II, multiplia les vexations et les tracasseries administratives, mit obstacles aux libéralités pour les messes, réduisit le montant des honoraires du clergé dans les revenus des fondations, obligea les fabriques d'églises à une comptabilité exagérée et inutile, biffa tous les prêtres étrangers des états de traitement, supprima les traitements des chanoines et des professeurs de séminaires, refusa les subsides pour la construction et la réparation des églises. Ces mesures persécutrices ne faisaient qu'accroître l'ardeur des catholiques. Les progrès de l'enseignement libre ne s'arrêtaient pas. Un relevé sérieux fait le 15 décembre 1882 révèle l'existence, sans compter les écoles gardiennes, de 3,805 écoles libres, fréquentées par 500.000 enfants sur les 650.000 que comportait la population scolaire du royaume. Ces écoles se développaient non seulement au point de vue nombre, mais également au point de vue de la qualité de l'enseignement et du confort des locaux.

Les libéraux, se basant sur certaines improvisations du début, se moquaient cependant des sacristains mués en instituteurs libres et des « écoles avec Dieu, mais sans fenêtres ». Pour répondre à ces critiques, M. Malou proposa une enquête scolaire portant sur l'organisation et la valeur de l'enseignement libre. Les libéraux se saisirent de cette proposition et M. Neujean déposa le projet, voté le 23 mars 1880, d'une enquête scolaire. Mais dans un but tout différent de celui visé par M. Malou, celle-ci avait prouvé, en interrogeant les parents, que le clergé et les autorités catholiques avaient usé de pression pour attirer les enfants dans les écoles libres. La droite protesta énergiquement, montrant combien l'enquête ainsi comprise était contraire à la liberté d'opinions garantie par l'article 14 de la Constitution.

La façon dont cette enquête fut menée, spécialement par M. Bouvier, provoqua une vive indignation dans le pays. On reprocha aux enquêteurs les procédés d'intimidation. L'instituteur officiel faisait devant eux fonction d'accusateur public, indiquait les personnes à interroger, les témoins à entendre. L'enquête ne prouva rien d'autre que la force inébranlable de la religion dans les masses populaires et la fermeté des convictions des parents catholiques. Elle fournit en même temps des armes à l'opposition, car, souvent, à l'odieuse s'était mêlé le ridicule et l'histoire du « bouc de Chatillon », seul occupant de l'école officielle de ce village du Luxembourg, tout comme les comptes des diners des enquêteurs, déchainèrent l'hilarité à côté de l'indignation.

Ces frais de déplacement et de séjour se montant à 750.000 francs ne formaient qu'une partie des « gaspillages scolaires » reprochés par la droite au Gouvernement. On lui faisait en même temps grief de la création de nombreuses écoles inutiles, de la nomination d'un nombre sans cesse grandissant d'instituteurs parasites, des difficultés financières que les charges scolaires suscitaient aux communes, du poids de plus en plus lourd du budget de l'Instruction publique, passé en trois ans de 11 à 22 millions.

Cependant, sous l'influence grandissante des éléments avancés du

libéralisme, le Gouvernement ne paraissait pas disposé à s'arrêter dans la voie de la lutte scolaire et de la persécution religieuse. Le 3 juillet 1883, un projet de loi était déposé prévoyant l'établissement de l'instruction obligatoire dans les écoles officielles; en novembre de la même année, M. Laurent, le célèbre jurisconsulte, était chargé de rédiger un avant-projet de loi sur les associations et fondations de bienfaisance; le 23 janvier 1884, était mis en avant, un projet d'enquête sur les biens appartenant aux congrégations religieuses.

Arrivée à ce degré, la « guerre scolaire » ne pouvait que prendre un caractère de plus en plus violent. La volonté du Gouvernement de faire triompher son œuvre n'avait d'égale que la décision des catholiques à mettre en action tous les moyens légaux pour en assurer l'échec. Le ministre révoqua les autorités communales qui ne se montraient pas assez dociles et nomma des commissaires spéciaux pour appliquer de force la législation scolaire dans les communes catholiques. Par voie d'arrêtés ministériels, le Gouvernement annula des décisions parfaitement légales des administrations communales. Des écoles libres établies dans des immeubles communaux furent vidées avec emploi de la force armée, ce qui provoqua des troubles graves, même, à Henle, le sang coula et trois catholiques, dont une femme, furent tués en défendant l'école libre contre le commissaire du Gouvernement.

* * *

Une situation aussi tendue ne pouvait durer. L'apreté des luttes politiques et religieuses paralysait toute vie sociale, tandis que les dépenses sans cesse croissantes du Gouvernement, jointes à la difficulté de la situation économique du pays, engendraient un déficit croissant dans le budget de l'Etat. La dette publique augmentait de 105 millions par an et, en 1884, M. Graux, ministre des Finances, avait été obligé de faire voter pour 14 millions d'impôts nouveaux, chiffre qui paraissait énorme à cette époque. Ainsi le mécontentement du contribuable se joignait à celui du citoyen paisible, ennemi de toute exagération et de toute violence, pour réprover la politique du ministère.

Sous l'influence de ces divers facteurs, le parti libéral se divisa. Les « vieux libéraux » croyants, encore nombreux en province, se détachent du ministère, tandis que les radicaux, ne se contentant pas des satisfactions que leur donnait la politique du Gouvernement au point de vue scolaire et antireligieux, réclamaient la réalisation de leur programme politique. En juillet 1883, Paul Janson avait présenté un nouveau projet de révision des articles 47 et 53 de la Constitution pour établir le suffrage universel et bien qu'il n'eût réuni que 11 voix pour la prise en considération de son projet, ses idées ne cessaient de faire leur chemin dans le parti libéral, creusant, sur le terrain purement politique, un fossé de plus en plus profond entre doctrinaires et radicaux.

Par contre, les catholiques, débarrassés depuis les déclarations de Léon XIII des germes de division suscités par les exagérations des « ultramontains », attaquaient le ministère d'une façon méthodique avec toutes leurs forces à la fois. A la Fédération des Cercles catholiques, dont le nom seul aurait pu effrayer les éléments flottants qui donnent la majorité dans toutes les élections, on substitua pour mener la lutte au nom de tous les mécontents qu'avait faits à divers titres la politique du ministère, une *Union pour le redressement des griefs*. A Bruxelles, où les catholiques luttaient comme tels auraient eu peu de chance de succès, se constitua un parti nouveau, celui des *Nationaux-indépendants*, accessible aux modérés de tous les partis et constitué sur un programme d'union et d'apaisement.

C'était sur ce programme d'apaisement que les catholiques avaient engagé la lutte électorale en réclamant la fin de la guerre scolaire et l'abrogation de la loi de 1879, et en préconisant une réforme électorale par l'extension du droit de suffrage dans les limites constitutionnelles ainsi qu'une réforme administrative par l'extension de l'autonomie provinciale et communale.

Les *Mémoires* de M. Woeste, nous apprennent que les catholiques ne s'attendaient pas à conquérir le pouvoir. Leurs prévisions étaient que les partis s'équilibreraient, ou à peu près, et qu'une dissolution deviendrait nécessaire. Les élections du 10 juin 1884 furent pour les catholiques un triomphe sans précédent. En dépit d'une agitation factice de la rue, la masse des électeurs modérés avait voté pour eux. Les indépendants conquéraient d'emblée les 16 sièges de Bruxelles et les catholiques évinçaient complètement

les libéraux dans toutes les provinces où l'on devait procéder au renouvellement par moitié de la Chambre : à Bruges, à Ostende, à Nivelles, à Neufchâteau, à Marche, à Namur et à Philippeville. De 70, les libéraux tombaient à 52, tandis que les catholiques passaient de 59 à 70, sans compter leurs alliés les 16 indépendants. M. Olin, qui avait remplacé M. Rolin-Jaequemyns à l'Intérieur depuis le 5 août 1882, et le ministre de l'Instruction publique Van Humbeek mordaient la poussière.

« Ce sont les élections du mépris », disait M. Picard. « Ce n'est pas une défaite, c'est un écrasement », écrivait la *Gazette*. Le ministère donna immédiatement sa démission.

CH. TERLINDEN.

Avec les yeux de l'esprit⁽¹⁾

par René Behaine

L'âme tendue embrasse l'amplitude du monde, et en scrute le temps et l'espace : ainsi se forment les œuvres qui comptent et restituent aux yeux du lecteur un univers nouveau. Le mode d'aborder les choses diffère pourtant : les uns les pénètrent, y creusent d'invisibles galeries où s'ordonnent les souvenirs humains — tel Proust tout au long de son œuvre — ; d'autres dominent l'horizon, groupent et rassemblent, évoquent les correspondances, non par des rapports successifs aux échos d'ailleurs affaiblis, mais par d'actuelles confrontations. La *Comédie Humaine*, de Balzac, dispose les hommes sur plusieurs plans dans un monde unique, *A la recherche du Temps perdu* en dévoile des aspects divers et presque sans aucune parenté. Il y a là, à la base des deux recherches, des psychologies opposées. Pour la première, toute analyse profonde d'un homme aboutit à l'homme, à un fond commun et sain, à une certaine intensité de jaillissement intérieur, personnel et non singulier par où se constitue le visage ; pour la seconde, l'arrière-plan d'une analyse psychologique aboutit toujours à un phénomène de pathologie, le personnel et le malade se confondent dans le même état caractéristique. Il ne faut rien théoriser, le sonci n'est pas toujours explicite, chez ceux-là mêmes que j'ai nommés ; mais une critique en éveil en relève les grandes directions.

René Behaine est inclassable et tient des deux familles d'esprits. Son sens de la « verticalité » du temps l'éloigne sans doute de Balzac qui procède presque toujours dans l'espace, par fresques d'ensemble qui embrassent l'étendue d'un monde ou d'un homme ; l'élément synthétique profond, que contient l'*Histoire d'une Société* oppose aussi Behaine à Proust. La marche de l'un est centrifuge, il ordonne la secrète vibration d'un cœur humain au rythme du monde par un écartèlement harmonieux, celle de l'autre est centripète, elle ramène l'objet au moi, le choc à la vibration qu'il émeut au plus intime de l'esprit. Odette ramène l'univers à soi et ne l'atteint que par l'impression que les contacts font lever en elle ; Catherine le touche directement, elle s'y heurte, s'y arrête, s'y blesse, les circonstances matérielles, l'événement, le fait du jour s'introduisent soudain dans son jeu, aussi paraît-elle moins égoïste, plus capable de s'oublier, bien que réticente et timorée, d'un mot, vraiment femme. Alors que Proust nous peint du côté des *Guerchantes*, Behaine évoque et impose à nos yeux le milieu bourgeois des Varambaud ; la peinture de Proust est sans épaisseur, ce qui

(1) B. GRASSET, *Les Cahiers verts*.

fait sa pénétration, mais aussi sa fragilité ; celle de Behaine, moins aiguë peut-être, fait apparaître davantage les formes et ménage les perspectives ; la synthèse triomphe ainsi de l'analyse la plus déliée par la seule force de l'intégrité des observations dont elle tient compte pour les centrer sur l'essentiel.

Il y a chez René Behaine une sorte de Proust dépoilu, de Proust qui aurait consenti à supprimer certaines arabesques, à abandonner certains rêves pour se blesser les mains aux choses. Car si dans Proust on ne trouve jamais que la lassitude ou la tristesse (sauf quand il parle de sa grand-mère par un singulier privilège), on trouve la douleur chez Behaine, le vrai visage de la souffrance. L'attente de Michel épiant la silhouette de Catherine, à La Bourboule, sa révolte en face des lettres qui ne sont souvent que des aveux d'incertitude et de fuite, en tout cela il y a de l'âme. L'air est plus violent que chez Proust, un souffle monte des profondeurs qui ne parvient jamais à son terme, car c'est là que cette *Histoire d'une société* me semble encore déficiente, j'y voudrais des visages plus forts, et dans le mal et dans le bien. Il n'y a dans l'œuvre de Behaine, ni de Charlus, ni Chantal de la Clergerie, aussi oscille-t-on sans cesse entre la rancœur et la joie, sans qu'on puisse même entrevoir passagèrement les éléments d'un équilibre.

Ce complément à une œuvre intense, René Behaine le trouverait sans doute dans une exploitation plus complète de son désir de voir. Si Marcel Proust sent comme il rêve, René Behaine sent comme il voit — il faut ici imaginer une vision déterminée, plus subtile que celle des yeux, et qui unirait tout à la fois l'intuition du cœur et celle de la main. Car le mystère profond d'une époque, la clé de voûte d'une société me semble se trouver davantage dans les grandes luttes qui engagent tout l'homme que dans les escarmouches du désir.

Dans l'expression du réel physique, Behaine atteint une perfection presque unique. La scène où nous voyons Michel à la poursuite d'un tramway, son épuisement, ses efforts repris, la giration de ses impressions dans une tête branlante est d'une rare pénétration. Les confins de la chair et de l'âme, ce biais perfide par où l'homme tente de déchirer l'unité même de sa substance, cela n'a pas de secret pour M. Behaine. Il ne nous reste qu'à souhaiter qu'il applique aux plus hautes régions son don noué de vision, qu'il scrute non seulement les cryptes de l'âme, mais les horizons infinis par où elle sent l'immensité de sa conquête.

Car de M. René de Behaine on est en mesure d'attendre beaucoup ; il faut donc lui être exigeant. Il n'a pas le droit de se dérober devant certaines profondeurs parce qu'elles réclament des sacrifices. Si, en effet, la vision de l'homme qu'il nous présente s'appliquant plus intégralement à la hiérarchie de nos puissances, et au jeu complexe de ses appétits, noués en haut, attirés en bas, la marche même de son œuvre gagnerait en force et en vitesse, on aurait peut-être davantage l'impression d'explorer et de découvrir.

Il y a pour le remanier, plus encore que le secret des corps et l'imbroglio des impressions qui y tiennent toutes, le mystère insoudable de l'âme qui est le vrai mystère de l'homme.

J.-P. GODNÉ.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le cardinal Mermillod⁽¹⁾

Le maître de Genève était Antoine Carteret, fabuliste à ses heures et tribun. Ce chef du radicalisme genevois était un homme sans nuance comme sans mesure, « fanatiquement acharné contre le papisme et persuadé que l'idée même de liberté contraignait de persécuter le catholicisme comme hostile à la liberté. Il était de ces pauvres logiciens, assez nombreux dans certains parlements, pour qui l'intolérance à l'endroit du catholicisme paraît s'imposer comme un moyen de venger l'idée abstraite de tolérance (2) » et de la faire prévaloir. Mais Carteret avait, du moins, la franchise de sa politique : « Ce qu'il nous faut, disait-il en 1871 au Grand Conseil, c'est que l'Eglise s'en aille avec rien, avec le bâton et la besace. On ne pouvait pas dire, avec moins d'élégance, qu'on allait la dépouiller. En attendant, lui, Carteret, pénétrait chez elle avec sa police d'Etat, ses gendarmes et ses crocheteurs. Les visites inquisitoriales pratiquées chez les Carmélites de Sieme firent grand bruit.

Le 22 octobre 1872, l'Etat faisait savoir qu'il allait instituer « par voie constitutionnelle et par la législation ordinaire, une Eglise qui serait une extension du régime démocratique », les catholiques étaient invités à y collaborer. Mais, dans le cercle de ses intimes, Carteret avouait que son but était de mettre fin « aux empiétements du clergé et de l'ultramontanisme » — n'avait-il pas dit « qu'il remettrait Mermillod à sa place! » — de « combattre les agitations confessionnelles », et pour les combattre plus sûrement, il se hâta de les créer. Et quand, par hasard, on invoquait devant lui le droit commun, il répondait « qu'il envoyait promener les principes du droit commun! »

Les congrégations religieuses, comme toujours, reçurent le premier choc. Soeurs de la Charité, Frères des Ecoles chrétiennes, Fidèles Compagnies de Jésus, Carmélites, onze maisons religieuses furent contraintes par une première loi (1872) de demander l'autorisation de l'Etat. Quelques mois plus tard, le gouvernement prenait un arrêté d'expulsion contre les Frères, interdisait l'enseignement aux Filles de la Charité et défendait à toutes les communautés de s'adoindre de nouveaux membres.

En 1873, une nouvelle loi de réorganisation de l'Eglise catholique était mise sur pied. C'était une sorte de Constitution civile du Clergé (3). Suivant une tactique habituelle et d'une ironie assez amère, la loi commençait par garantir la liberté de conscience et le libre exercice du culte pour déclarer aussitôt qu'il appartenait à l'Etat de tout régler.

Les détails seraient fastidieux. Disons en gros que ces lois de 73 exigeaient l'élection des curés par le peuple, mettaient à la tête de chaque paroisse un conseil laïque nommé, lui aussi, par l'élection populaire et, au sommet, un Conseil supérieur composé aux trois quarts de laïques. Elles imposaient, en outre, aux membres du clergé un serment d'obéissance et de soumission à l'organisation nouvelle. Les compétences du fameux Conseil supérieur de l'Eglise allaient plus loin. Il lui appartenait de surveiller l'enseignement et, au besoin, de définir la doctrine. Eût-on la naïveté de croire que l'Eglise, que les catholiques genevois acceptaient ces lois pour se conformer aux exigences démocratiques des temps modernes?

C'était l'époque où l'on aimait à se payer de mots sonores! Mais que devenaient, dans tout cela, l'évêque, le Pape, l'autorité légitime et la constitution divine de l'Eglise?

Carteret avait cru jusqu'à la dernière heure que Mgr Mermillod, que les prêtres, sous ses menaces législatives, capituleraient; les protestations du clergé, des fidèles, ne faisaient que l'exciter, il voyait rouge. « Je fournirai, s'il le faut, cent curés qui accepteront mes lois », disait-il insolemment.

Le 10 février 1873, les lois étaient votées par 77 voix contre 8. Parmi les opposants se dressaient James Fazy, Carl Vogt, Gustave Ador.

Le 12 mars, suivant Hyacinthe Loyson arriva à Genève.

(1) Voir la revue du 11 janvier 1921.

(2) Georges GOYAU, *loc. cit.*

(3) Mais plus encore c'étaient les lois allemandes, dites lois de mai, qui fournissaient le modèle.

Il avait pour lui l'ascendant de l'éloquence, cette gloire conquise au service de l'Eglise, puis, aux yeux de certains, cette auréole obscure qu'ils lui donnaient pour avoir quitté cette même Eglise qu'il avait récemment servie. Il voyait grand lorsqu'il arriva. Il rêvait de mettre en branle, à l'écart de Rome, un mouvement catholique à sa façon auquel il espérait que les protestants croyants se rallieraient.

Carteret n'avait songé à introduire dans le catholicisme qu'« un petit ver rongeur », le virus démocratique. Loyson rêvait de fonder une Eglise nouvelle à côté de l'Eglise romaine, et le jour de Pâques 1873 il disait sa première messe en français.

Les élections municipales de mai 1874 furent un triomphe pour les catholiques des campagnes; elles témoignèrent à l'Etat que, devant le régime Carteret, ils ne plieraient pas. « Une nouvelle Vendée se prépare! » déclarait en les entendant, le député Hérédier. En effet, maires, adjoints et conseillers élus refusèrent de livrer au schisme les Eglises quand ils en furent sommés. Ils se firent destituer et les actes de persécution commencèrent.

Tous les prêtres du canton, sans une seule exception, — et c'est leur éternel honneur — refusèrent le serment à cette organisation laïco-démocratique, repoussant du même coup l'or par lequel on les voulait enchaîner. Tous furent destitués et leurs traitements supprimés. Dès lors, pendant les années qui suivent, la logique des principes posés se développe avec l'aide des gendarmes et la complicité des crocheteurs. Les uns après les autres, les curés sont chassés de leurs presbytères, expulsés de leurs églises. Les églises sont crochetées, inventoriées, fermées. Les religieux et les religieuses sont expulsés. Quelques-uns de ces exploits — comme la prise de l'église de Compesières — furent une véritable expédition militaire pour laquelle on dut mobiliser trois compagnies d'infanterie, un peloton de cavalerie et quatre-vingts gendarmes. D'autres — la prise de l'église de Chêne — revêtirent un caractère odieusement sacrilège dont l'écho retentit douloureusement dans la Suisse entière et dans tous les pays chrétiens. « Tels protestants genevois, qui n'eurent jamais l'occasion de faire d'autres campagnes militaires, n'ont pas encore pardonné au gouvernement de l'époque cette inglorieuse équipée » (1).

Dans le clergé, comme dans les fidèles, une maxime unique régnait : rester inébranlablement attaché à Rome, en la personne de Mgr Mermillod. Et tandis que les catholiques, fidèles à leurs curés, construisaient des hangars, des chapelles provisoires, se réfugiaient au besoin dans des granges, la jeune Eglise « vieille catholique », dite libérale ou nationale, cherchait à tâtons sa voie. Elle n'avait d'autres ministres que de malheureux prêtres qui ne s'entendaient sur rien, sauf sur la question du célibat dont ils s'étaient libérés, ce qui ne suffisait pas à justifier l'appellation de libérale, et presque tous Français, ce qui ne suffisait pas pour être dite nationale. L'Eglise catholique nationale avait pris à l'Eglise romaine ses lieux de culte, ses presbytères, son argent, la moitié de son nom, presque tout, elle ne lui avait pas pris son dogme ni ses fidèles. La foi était intacte.

Au milieu de ces événements, Carteret avait sommé Mgr Mermillod de déclarer qu'il renonçait à toute fonction épiscopale et qu'il s'abstiendrait désormais de faire aucun acte comme fondé de pouvoir de l'évêque diocésain. Etait-ce ce qu'il appelait remettre Mermillod à sa place?... Cette outreucidante exigence eut la réponse qu'elle méritait. Quelques mois plus tard (1872), le Conseil d'Etat, docile aux ordres du maître, destituait Mgr Mermillod comme un simple fonctionnaire. Dès lors, l'évêque pouvait s'attendre à tout! « Sacrifiez-moi, disait-il à ses persécuteurs, et laissez l'Eglise tranquille! »

Ah! bien oui!

Quand, en 1872, le pieux Mgr Marilley voulut se décharger complètement du gouvernement et de l'administration de l'Eglise de Genève, Pie IX nomma Mgr Mermillod vicaire apostolique de Genève. C'était, aux yeux du Pape, non pas une provocation, mais une mesure temporaire qui, pensait-il, laissait la porte ouverte à des négociations. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder la coupe. Carteret convoqua en hâte le Conseil d'Etat et proposa de faire jeter, sur-le-champ, Mermillod en prison. Le Conseil

(1) Georges GOYAU, *loc. cit.*, p. 161.

refusa, mais il se fit fort d'obtenir l'assentiment du Gouvernement fédéral à un décret d'exil.

Et cela fut ainsi.

Le lundi 11 février 1873, à 11 heures, une voiture, accompagnée d'agents de police, venait chercher à son domicile le vicaire apostolique de Genève, le conduisait à la frontière française et le déposait à Ferney.

Toutes les protestations des catholiques de Genève et des catholiques confédérés furent inutiles. Les démarches des évêques suisses furent également vaines et quand le nonce, à Lucerne, Mgr Agnozzi, voulut élever les réclamations que lui dictait son devoir, on lui remit, pour toute réponse, ses lettres de créance...

Les Etats successeurs des Etats signataires des traités de Vienne et de Turin, la France et l'Italie, garantes des dits traités, auraient pu se prévaloir de leur droit; mais la France était assez meurtrière et avait d'autres besognes. Quant au jeune royaume d'Italie, pour l'instant brouillé avec la Papauté, il songeait, moins que personne, à revendiquer les droits de l'Eglise à l'étranger, loin de ses frontières agrandies. Ce fut donc l'exil, le lourd et glorieux exil de dix ans.

Et voici que, par delà la frontière, crucifié, mais vigilant, Mgr Mermillod restait; sa physionomie se détachait avec un si puissant relief qu'il était une lumière, un principe, un drapeau. Aux yeux des uns et des autres, en lui s'incarnait le catholicisme. Pendant dix ans, il fut l'infatigable père qui donnait de sa vie et son sang, qui s'usait pour nourrir ses enfants. C'était lui qui nourrissait le clergé, lui qui aidait les catholiques à construire les langars ou les chapelles qui, dans beaucoup de paroisses genevoises, subsistent encore comme un témoignage de la belle sollicitude du pasteur. Les soucis matériels de tous les catholiques, dont il était le chef d'autant plus aimé qu'il souffrait de toutes les souffrances des siens, pesaient de tout leur poids sur ses épaules. Les catholiques, sans doute, avaient immédiatement organisé l'Œuvre du Clergé pour subvenir à l'entretien des prêtres, tandis que l'Etat, d'un coup, doublait le traitement des intrus. Mais les sommes recueillies étaient loin de suffire. Et comme un bon ouvrier qui ne veut de repos que la besogne achevée et la journée finie, l'évêque d'Hébron allait de ville en ville, prêchant et quêtant sans trêve.

Ces années d'exil furent, pour Mgr Mermillod, des années de vie intense et de fécond labour. Il se dépensait et se surdépensait sans jeter un regard derrière lui.

Décidément, la vie de quèteur ne me convient plus guère. Mais est-ce l'âge qui fait fléchir mes forces? Est-ce le succès plus difficile que jamais, en présence des orages et des charges qui accablent les catholiques de France? Je vais à Cambrai acquitter la dette de reconnaissance, car c'est l'archevêque qui a le plus donné au clergé de Genève depuis dix ans. J'espère m'acheminer ensuite vers la frontière. Veuillez voir le cher Père Alfred (1), et dites-lui qu'il parle nettement pour l'œuvre du clergé dans la réunion générale. Qu'il ne craigne pas d'énoncer que depuis vingt-huit ans, depuis le premier coup de pioche donné aux fondations de Notre-Dame, je mène la vie intolérable de prêcher et de quèteur: une seule suffirait pour user un homme. Depuis neuf ans, mon existence de proscrit me laisse à peine un repos; je suis sur tous les chemins, changeant de lit, de table et de relations. Il faut que les catholiques de Genève commencent à payer de leurs sacrifices personnels, comme les Irlandais, font depuis trois siècles pour sauver leur religion.

Je vous conterai, à la frontière, les difficultés des catholiques de ce pauvre pays. Quelle joie pour nous de n'avoir à lutter que pour la cause de Dieu, sans souci des cocardes politiques!

Le cardinal Jacobini, m'a fait dire par deux voies différentes que les catholiques de Genève devaient servir de modèle à la France pour la résistance! Dites-le à nos curés.

Ne vous alarmez pas de ma santé, mais le médecin voudrait du repos et du soleil; hélas! je ne puis trouver, au pain pour le clergé avec le repos, ni battre monnaie avec des rayons de soleil!... (2)

Pendant ces années d'exil... années de labour, il n'est pas une ville de France qui n'eût, à plus d'une reprise, la bonne fortune d'entendre le proscrit et la joie de l'accueillir, comme on accueille quiconque souffre persécution pour la justice. Sa correspondance,

(1) Le Père Alfred Mermillod, capucin. Il était frère cadet de Monseigneur.
(2) Lettre à Mgr Jeantet : 2 février 1881.

à cet égard, est singulièrement révélatrice. Les lettres qui se suivent à un ou deux jours d'intervalle sont datées de deux villes parfois fort éloignées l'une de l'autre. On le voit toujours en voyage, toujours ailleurs, s'usant à la lettre, comme il le dit lui-même, au service de son Eglise de Genève: le bon pasteur fidèle à nourrir son peuple de doctrine et ses prêtres de pain!

Souvent il aimait à aller chercher quelque repos à Rome auprès du cœur des pontifes Pie IX et Léon XIII qui l'accueillaient comme un enfant de prédilection. Du repos? mais non! car ces voyages à Rome étaient encore du travail; il fallait bien y traiter les intérêts de son petit troupeau, et Léon XIII, comme Pie IX, aimait à s'entourer des lumières de cet évêque exilé qui, plus qu'un autre, pouvait parler des droits de l'Eglise. Il aimait à le retenir, à converser avec lui; il lui confiait des missions délicates et secrètes, comme celle d'aider à l'apaisement des esprits et à la pacification au canton du Tessin, où des luttes politiques avaient aussi bouleversé l'Eglise. Il l'envoyait comme vicaire apostolique dans les pays du Nord, en Suède, Norvège et Danemark où, après un long sommeil, la foi catholique, petite étoile du matin, renaissait d'une humble vie tremblante. Il aimait à le sentir travailler à ses côtés: « Puisque vous ne pouvez pas être près de vos fils de Genève, il faut que vous restiez près de votre père à Rome qui a besoin de vous » aimait à dire à l'évêque le grand pontife Léon XIII. Et déjà, sans doute, car on en parlait, le Souverain Pontife caressait-il l'idée de revêtir un jour de la pourpre romaine ce vaillant serviteur.

Mais, à Rome ou ailleurs, la pensée de Mgr Mermillod ne quittait pas une seconde sa chère Genève et, où qu'il fût, son secret désir, son ardent besoin était de retourner au plus tôt à sa « frontière d'exil » où il savait que ses fidèles guettaient son retour pour aller recevoir de lui bénédictions, encouragements et conseils, pour aller lui redire leur fidélité et leur attachement. A Ferney, à Monthoux, où l'exilé eut successivement son asile, on y va de Genève en moins de deux heures. Les paroisses s'y rendaient par groupes. On les voyait arriver à pied ou en chars pavés et fleuris, chantant des cantiques, le Cantique de l'Union des Campagnes:

*Dieu qu'adoraient nos pères,
Nous garderons la loi,
Jurons, jurons mes frères,
De mourir pour la foi.*

Si les vers ne valent guère, le cœur y était bien!
On y conduisait des pèlerinages d'enfants.

En frappant le pasteur, on avait cru, du même coup, disperser le troupeau. Or, voici que le troupeau était plus uni, plus fort, plus vivant que jamais. Mgr Mermillod, qui était l'âme de cette résurrection catholique, pouvait dire avec fierté: « Les catholiques ont gardé la foi! Ils ont conquis l'honneur dans la fidélité et la pauvreté. La lutte continue, mais les meilleures sympathies sont avec nous! On sent que nous sommes les défenseurs de la vérité et les soutiens de toute dignité!

Le vieux sol huguenot se détrempeait avec les idées et la sève catholiques. Il ne se dépouillait plus de ce salutaire mélange.

Et voici qui est admirable: dans le cœur de l'évêque, jamais un remous de colère ne monta, comme jamais, même au milieu de ses plus cruelles angoisses, une parole amère n'effleura ses lèvres. Malgré les déceptions qui tombèrent sur son cœur, comme la neige sur les cimes de nos Alpes, malgré les mécomptes et les ingratitude, il ne connaissait pas l'amertume qu'il appelait la faiblesse des cœurs étroits. Toujours, il conservait cette admirable charité, cette bonté totale qui croit tout, attend et espère tout. Il a pu dire, avec naïveté, cette parole incomparable: « Je ne comprends pas qu'on puisse être méchant. » Quand les gendarmes de Carteret le déposèrent, comme un vulgaire malfaiteur, à la frontière, au moment de se séparer d'eux, il ne peut leur dire que ces paroles qui montrent son cœur: « Je prie Dieu pour que l'acte que vous venez d'accomplir ne soit pas une source de malheurs pour vous, ni pour vos familles, ni pour ceux qui vous ont envoyés. Que Dieu leur pardonne et les bénisse! Puis il ajouta, avec un malicieux sourire: « Voilà Calvin qui m'envoie chez Voltaire!... Je me demande comment ils vont s'entendre, ces deux-là! »

Jamais, je crois, cœur de grand homme n'a été plus complé-

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 20 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*
- 12 mars, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*

La huitième séance aura lieu le mardi 22 janvier, à 5 heures précises, lecture par M. Jacques COPEAU, SUJET : *L'Odyssée de Homère.*

Cartes particulières pour chaque conférence en vente à la Maison F. LAUWERYS, TREURENBERG, 36, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les *Conférences Cardinal Mercier* offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la *Société des Conférences*, sur Victor Hugo.

Jeudi 17 janvier. — Des « Odes et Ballades » aux « Rayons et Ombres ».

Jeudi 24 janvier. — Le Théâtre de Hugo.

Jeudi 31 janvier. — Ses premiers romans : « Notre-Dame de Paris ».

Jeudi 7 février. — Victor Hugo journaliste et voyageur : « les Choses vues » et « le Rhin ».

Jeudi 14 février. — L'Exil : « Napoléon-le-Petit » et « les Châtiments ».

Jeudi 21 février. — Le poète épique : « La Légende des Siècles » et « la Fin de Satan ».

Jeudi 28 février. — Le lyrisme des « Contemplations », des « Quatre Vents de l'Esprit » et de « Toute la Lyre ».

Jeudi 7 mars. — « Les Misérables ».

Jeudi 14 mars. — Les derniers romans : « les Travailleurs de la Mer », « l'Homme qui rit », « Quatre-vingt-treize ».

Jeudi 21 mars. — « De l'Année terrible » à l'année fatale.

LA LOCATION EST OUVERTE

Prix de l'abonnement à la série des dix conférences : 100 francs.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50

tement dépourvu d'orgueil ou de raideur, et jamais non plus, cœur n'a été plus complètement dépourvu d'étroitesse et de rancune. Cependant, il ne faut pas le dissimuler, ces dix longues années d'exil furent une dure réalité qui le crucifiait. Ce n'est pas toujours l'endroit où nous habitons qui est notre véritable demeure, mais les lieux où notre pensée se reporte, où notre cœur se réfugie de lui-même, voilà « notre maison, nos champs et nos amours! »

Au milieu de ses accablants travaux et de ses brillants triomphes, sa « chère Genève » était dans tous les battements de son cœur!...

La persécution même attestait la vitalité catholique de la jeune Genève, et l'intolérance sectaire, en voulant abolir le catholicisme genevois, fit, au contraire, resplendir magnifiquement la réalité spirituelle qu'elle s'essayait à supprimer. Ces catholiques, c'est la petite vérole! s'écriait un journaliste de chez nous! Contre cette petite vérole, ni la Genève protestante où, d'ailleurs, beaucoup d'esprits, et parmi les plus distingués, blâmèrent les persécutions, ni la Genève radicale et maçonnique de Carteret, ne purent trouver un vaccin. Ils durent l'avouer bientôt et cesser de persécuter, d'autant que l'exil de Mgr Mermillod devenait beaucoup plus embarrassant pour ceux qui l'avaient décrété, à Genève et à Berne, que pour l'illustre proscrit. Mais, revenir en arrière, avouer une erreur, réparer les torts causés, par exemple, par une loyale séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme le désirait Monseigneur, c'était chose plus difficile, car, remarquait-il, « les diplomates, comme les gouvernements, n'aiment pas faire leur *mea culpa* en public et de retentissante façon ».

Le grand pape Léon XIII désirait voir reflourir la paix dans les pays qu'avaient désolés les luttes religieuses, et les gouvernements éprouvaient, tout autant, le secret besoin de sortir de ces luttes stériles et de l'impasse où les acculaient leurs lois persécutrices. Il fallait une solution élégante. On la trouva. Rome a le secret de ces gestes larges qui renferment en eux les meilleures possibilités du moment et qui s'avèrent bien vite comme les solutions les plus dignes et les plus profitables. C'est la providentielle ratification de sa diplomatie.

En 1883, l'évêque de Lausanne et Genève étant mort, Mgr Mermillod fut nommé au siège devenu vacant. C'était la suppression, sans heurt, et sans bruit, du vicariat apostolique, c'était surtout la rentrée loyale, mais toute rayonnante de paix et d'espoirs, de l'évêque exilé.

A dire vrai, Mgr Mermillod n'accepta cette nomination que pour obéir au Saint-Siège, d'autant plus que si le Conseil fédéral lui fit un accueil excellent, qui était une sorte d'excuse, si les gouvernements cantonaux lui ménagèrent des réceptions officielles empreintes de cordialité, si les fidèles le reçurent avec une joie respectueuse et émue en même temps, les politiciens de Genève ne désarmèrent pas tout de suite. Carteret, toujours au pouvoir, voulut voir dans l'acte de Léon XIII un défi à sa personne. Il réussit à faire de l'agitation passagère et à faire interdire, par le Conseil d'Etat genevois, à l'évêque de Lausanne et Genève, toute fonction sur le territoire du canton. C'était une iniquité! Ce fut un coup droit au cœur du cher évêque.

Cependant, et dès les premiers jours, il donnait à ses diocésains toute l'ardeur de son zèle qui ne se lassait pas et toutes les richesses de son cœur que les souffrances avaient fait plus profond et plus large. Les sept années d'épiscopat vécues à Fribourg furent belles et fécondes. Elles virent se réaliser des œuvres importantes pour la Suisse et pour la catholicité, dont l'évêque fut l'initiateur. Je veux dire l'Union de Fribourg, d'où est issue la floraison de tout le mouvement chrétien social qui a pris, aujourd'hui, dans tous les pays, un si réjouissant essor et qui est, à l'heure actuelle, un si puissant motif d'espoir; et l'Université de Fribourg, cette Alma Mater, chère à tous les catholiques suisses, et qui rayonne sur les pays voisins, même au delà des mers. De sa demeure épiscopale il pouvait, d'un regard joyeux, assister à la floraison nouvelle du catholicisme à Genève, à la récolte des moissons, qu'il avait lui-même semées dans la douleur et dans les larmes.

Les suprêmes honneurs étaient réservés à ces derniers jours. En 1890, Léon XIII voulut à la fois récompenser Mgr Mermillod et donner à la Suisse un gage de son affection. Il créa cardinal évêque de Lausanne et Genève. La joie fut immense parmi les siens. Accueilli par les acclamations enthousiastes des catholiques de la Suisse entière, à Fribourg par une de ces réceptions grandioses à laquelle tout le peuple prit part, à Berne par la respectueuse déférence du Conseil fédéral qui lui réserva l'accueil fait aux

ambassadeurs, à peine les échos de ces festivités grandioses venaient-ils de se taire qu'un dernier sacrifice lui était demandé, le plus dur, celui de quitter ce bercail élargi pour lequel il s'était dépensé. Le Souverain Pontife, en effet, l'appela à Rome.

C'est là qu'il mourut.

Depuis quelque temps, la maladie s'acharnait sur l'éminent prélat. La cognée était à l'arbre. A bout de forces, il voulut revoir une dernière fois les lieux de sa naissance. De la terrasse de sa demeure de Monthoux, où il passa l'été de 1891, il jeta un regard d'indicible mélancolie sur cette terre de Genève, où il avait lutté, sans défaillance, le bon combat. Le soir, à l'heure où le grillon chante avec moins d'éclat, où toutes choses paraissent prendre un aspect confidentiel, il se plaisait à étendre sur sa petite patrie de sa main qui tremblait un peu, un grand geste de bénédiction.

Il fit un suprême effort pour reprendre le chemin de Rome, le devoir d'un cardinal, déclarait-il, étant de vivre ou de mourir près du Pape.

Le 23 février 1892, réconforté par le Viatique et les bénédictions de Léon XIII, brisé par une vie de travaux, de fatigues, de luttés et de triomphes, il mourait dans une douce et rayonnante résignation.

* * *

La gloire de Mgr Mermillod est de celles qui peuvent être, à chaque instant, sculptées à nouveau. Il semble qu'on ne l'épuisera jamais. Et plus sa personne et son œuvre semblent reculer dans le passé, plus elles se détachent en un saisissant relief. Il n'y avait en lui rien de médiocre; tout était au-dessus du commun. On lui a fait la réputation d'un homme de combat, d'un tempérament agressif, et cependant, disait-il, nous n'avons jamais désiré que la paix dans la justice et la vérité. Des dons de douceur, de tendresse, mais aussi de fermeté, lui avaient été départis à un rare degré, et ceux qui le connurent dans l'intimité furent frappés de la perfection de sa vie sacerdotale. On sent bien que toute son activité, tous ses travaux infatigables n'étaient que l'épanouissement généreux d'une nappe profonde où Dieu régnait en maître absolu.

Il eut également à un rare degré la compréhension des hommes et des besoins de son époque. Peu d'hommes ont vu et manié plus de gens que lui. Actif, débordant de zèle, libre de toute entrave et de tout préjugé, Mgr Mermillod fut vraiment un précurseur, un chef, un maître. Mais, je le répète, ce qui le distingue surtout, c'est cette tendresse de cœur, cette bonté délicate qu'il témoignait à tous, même aux importuns, même à des adversaires d'hier, et par quoi il exerçait une véritable fascination.

Tous ceux qui l'ont approché ont senti que sa seule présence les ennoblissait, les élevait au-dessus d'eux-mêmes. Devant lui, la bassesse avait honte et l'orgueil se trouvait ridicule. Il rendait aux vertus, par son simple contact, leur hiérarchie et leur valeur. On ne pouvait l'approcher sans se sentir, sinon meilleur, du moins soucieux de le devenir.

Il sut unir en son âme harmonieuse les plus belles qualités du cœur et de l'esprit, les dons les plus captivants et les vertus les plus solides. Sa vie est une lumière, comme elle est une leçon. Une leçon qui, nous en avons le ferme espoir, clôt dans notre cher pays les luttes religieuses, toujours stériles.

Une lumière qui unit les forces catholiques et qui répand à pleins bords la vérité et la charité. L'Eglise affermie dans ses droits et libre, au moins à l'intérieur, dans son action: voilà ce qu'il a valu aux catholiques de Genève; et cela ne vaut-il pas tout l'or du monde?

Il se rencontre, à toutes les époques, des hommes élus de Dieu, destinés à défendre, au prix de leur vie, les droits de l'Eglise et à lui servir de couronne par leur héroïsme. Ils apparaissent à une heure donnée, quand les attaques contre Dieu et son Eglise sont plus fortes que jamais. Un évêque, un prêtre sort tout à coup de l'obscurité et se présente sur la brèche avec un courage surhumain, sans qu'il soit possible à aucune puissance du monde de le faire reculer.

Les chrétiens sentent alors leur foi se raviver, ils voient que l'Eglise catholique est toujours l'Eglise de Jésus-Christ, à qui il a promis la persécution comme un titre de gloire. Ils comprennent que chaque siècle, en lui apportant de nouvelles luttes, lui apporte de nouveaux triomphes et ne fait qu'agrandir l'aurole de ses martyrs...

C'est par ces paroles éloquentes qu'en 1848 le jeune abbé Mer-millod commençait ses articles sur Mgr Marilley... le prisonnier de Chillon.

Il ne se doutait pas, sans doute, qu'il traçait son propre portrait et qu'à son tour il allait ajouter une belle page à l'histoire de cette Église qui aime la vérité jusqu'au martyre et les âmes jus qu'au Calvaire.

CHARLES COMTE

Minouche⁽¹⁾

La Saint-Nicolas

La grande semaine est arrivée, celle où doit venir saint Nicolas.

A cette occasion, Minouche a traversé une crise de moralité et de bonne conduite. Il a un peu moins crié, pleuré, tapagé et désobéi qu'en d'autres temps, sachant que personne n'est mieux renseigné que saint Nicolas, et que les dons célestes seront à proportion de ses bons efforts.

Fréquemment interrogé sur la personnalité du patron des écoliers, je lui ai souvent raconté comment saint Nicolas s'était acquis, dès ses jours mortels, la réputation de procurer de belles surprises aux enfants des hommes.

— Raconte-moi encore ton histoire, mon Ch'rami.

Je la connais par cœur cette histoire; je l'ai même écrite pour éviter d'y apporter, en la reproduisant, des changements de nature à dérouter Minouche et lui donner prématurément une vue relativiste de la vérité; et je récite mon histoire comme un guide son boniment.

— A Myre où saint Nicolas était évêque...

Dès le début, il m'interrompt de nouveau:

— Myre? Dis-moi encore où c'est?

— C'est en Asie-Mineure, très loin d'ici, il faut des jours pour y arriver. Tu iras peut-être quand tu seras grand.

— Avec toi?

— Nous arrangerons cela plus tard.

— Dis-moi encore une fois si c'est par Anvers ou par Paris qu'on y va?

— Si tu veux de nouveau m'arrêter continuellement...

— Non, je ne t'arrêterai plus. Continue mon Ch'rami! A Myre où il était évêque...

— Donc: A Myre, où saint Nicolas était évêque, vivait un père de famille qui avait trois grandes jeunes filles dont il ne savait que faire. Toutes trois étaient bonnes à marier et désireuses de s'établir mais n'ayant pas de dot, aucun prétendant ne voulait d'elles.

— Je sais pourquoi aucun prétendant ne « bougeait » d'elles.

— Ne voulait d'elles.

— Oui! C'est parce que la richesse est mauvaise conseillère... Ou plutôt non! C'est parce que les hommes n'aiment pas les femmes pauvres. Ils préfèrent les riches pour n'être pas obligés de trop travailler eux-mêmes.

— Si la richesse est souvent mauvaise conseillère, on peut en dire autant de la pauvreté. Elle fut cause que notre homme voulut pousser ses enfants à chercher, dans le vice, les ressources qui leur manquaient.

— Je sais ce que c'est que le vice. C'est...

— C'est alors qu'intervint saint Nicolas.

Toujours en quête de quelque bonne action à accomplir, il n'était pas de ceux qui crient sur les toits leurs moindres bienfaits. Il préférait faire le bien d'une façon mystérieuse pour échapper aux remerciements et jouir de la surprise de ses protégés.

— Comme tu racontes bien, mon Ch'rami!

— Profitant d'une nuit tiède où les fenêtres avaient été laissées ouvertes, il alla jeter une bourse d'écus dans la chambre de l'aînée des jeunes filles.

— La bourse aurait pu tomber sur son lit et la jeune fille aurait eu peur!

— Est-ce que je ne t'ai pas dit que saint Nicolas s'arrangeait pour ne réveiller personne et qu'on ne le voyait jamais?

— C'est vrai, tu me l'as dit. Continue!

— Le lendemain, la jeune fille proclamait qu'elle avait une dot et un prétendant s'amenait.

— Il s'amenait pour avoir la dot.

— La dot et la jeune fille, Minouche.

— Mais c'est surtout pour l'argent qu'il venait.

— Écoute! Si tu veux encore discuter cette question...

— Non! C'est bon! Continue, mon Ch'rami.

— Les nuits suivantes, ses sœurs se gardèrent bien de fermer leur fenêtre et saint Nicolas n'oublia pas non plus de renouveler son geste généreux. Ainsi ces braves jeunes filles jurèrent en état de s'établir honnêtement et d'échapper au vice.

Et c'est, depuis lors que les petits enfants attendent des bienfaits de saint Nicolas et que celui-ci les leur apporte d'accord avec leurs parents.

— Moi, je suis d'accord avec mes parents.

— Il s'agit de le rester encore deux jours, Minouche!

Le lendemain, je le surpris enfermé avec Nana. Ils rédigeaient ensemble une lettre anglaise qui sera brûlée dans le feu de bois et dont le contenu montera, paraît-il, au ciel, par le trou de la cheminée. Nana écrit sous la dictée de Minouche qui lui souffle dans la figure le texte suivant:

Mon cher saint Nicolas,

J'ai été bien sage tous ces jours derniers. On ne m'a pas puni. Je n'ai guère pleuré ni crié. Maman a dit que vous pouviez venir.

Vous trouverez, dans le corridor, devant la porte, de ma chambre, des carottes, du pain et un seau d'eau pour votre âne. Et il y a aussi un bidon d'essence pour votre moteur, si vous venez en avion.

Apportez-moi, si il vous plaît, une auto et du chocolat. Cela, c'est pour moi. Pour papa, apportez une pipe; pour maman, une robe; pour mes frères, de nouveaux chapeaux; pour Nana, une bague et pour mon Ch'rami, quelque chose en or.

Si vous êtes fatigué, cher saint Nicolas, vous n'avez qu'à vous asseoir dans un fauteuil du salon; si vous avez les pieds mouillés, n'oubliez pas de changer de bas; et si vous avez eu froid en marchant dans la neige, vous n'avez qu'à vous asseoir sur le radiateur du calorifère.

Au revoir, cher saint Nicolas. Je vous remercie beaucoup. N'oubliez pas l'auto. Je vous baise la main.

MINOUCHE.

Minouche me demande ce que je pense de cette lettre-là et si je crois qu'il sera exaucé. Il me montre aussi les trois pages d'écriture (ne, na, ni, no, nu, rené rira, irna amera, etc.); qu'il compte envoyer à saint Nicolas comme pièce justificative, et il me supplie d'ajouter à cela quelques lignes de recommandation. Je n'ai rien à refuser à ce cher enfant et j'écris sur le papier qu'il me tend:

Grand saint Nicolas,

Je soussigné Omèr Englebert, professeur occasionnel et ami particulier de ce cher Minouche, déclare, en mon âme et conscience, que ce petit garçon a un vif désir de s'instruire.

(1) Ces deux chapitres font partie d'un livre qui paraîtra prochainement en édition de luxe chez Milette, rue d'Arenberg, Bruxelles. Tirage limité à 350 exemplaires, sur grand papier, avec 30 illustrations, (320 exemplaires à 300 fr.; 30 exemplaires à 800 fr.)

*Qu'il sait à peu près lire,
Qu'il sait déjà un peu écrire comme le montrent les pages ci-jointes,
Qu'il connaît ses prières,
Qu'il sert volontiers la messe,
Qu'il peut compter tout seul jusqu'à vingt,
Qu'il aime beaucoup d'entendre raconter l'histoire sainte,
Et que, somme toute, il ne demande qu'à faire des progrès et à apprendre ce qu'il ne sait pas encore.*
Je certifie donc que ce cher Minouche, pour toutes ces raisons et pour celles que vous direz ses parents, est digne de recevoir votre visite et vos bienfaits.
Fait au château de... le 5 décembre 1926.

OMER ENGLEBERT.

Je relis tout haut ce certificat. Minouche jubile. Minouche triomphe. Il me l'arrache des mains pour le joindre aux autres papiers. Nous mettons le tout dans une grande enveloppe, où mon jeune ami a glissé sa plus récente photographie et sur laquelle j'écris l'adresse suivante : *Au grand saint Nicolas, patron des écoliers, Avenue des Confesseurs Pontifes, au Paradis.*

Le chien « sortilleur »

On ne manque pas de chiens chez Minouche. Ses parents en possèdent une collection qui s'enrichit ou s'appauvrit d'un jour à l'autre. Il suffit qu'un cabot perdu ou en tournée passe par là pour être aussitôt accueilli et hospitalisé. Que s'il oublie de partir, on le gardera; et on assurera son avenir tant qu'il aura une bonne conduite.

Il y a pourtant une hiérarchie parmi ces bêtes et toutes n'ont pas les mêmes droits. Voyez-vous un brave maçon s'amener au bal de la Cour, avec son épouse et sa fille, parce qu'il est loyal sujet du roi Albert et a collaboré à la construction d'un fort d'Anvers? Boby, le petit chien blanc, peut tout se permettre. Il a droit aux coussins, aux genoux de sa maîtresse, aux tapis des salons et aux soins du vétérinaire célèbre.

Mais, que Tip, le grand chien roux, essaye un peu de se risquer, avec ses grâces de veau, parmi les salons et les chambres à coucher! A lui le chenil en plein air, le vent, la bise, les caresses du facteur rural et les soins de deuxième classe!

Est-ce pour ce demi-délaissement que Minouche et moi nous le préférons? Il est notre ami. Nous parlons de lui comme d'un méconnu honorable et plein de mérites. Il est le « bon chien », l'« honnête roux », le vice-président de l'association des bons chiens du Brabant wallon.

— Comment allez-vous, « messire »? lui dit Minouche, chapeau bas. Cette année-là, il n'y avait, dans tout le Brabant wallon, qu'un chien meilleur que vous. Et encore il est mort, maintenant! Vous voulez sortir, « monsieur Tip »?

Et le « bon chien », aux oreilles tombantes, à la tête débonnaire, aux yeux noirs où brille un regard presque humain, remue son petit bout de queue pour demander qu'on l'emmena.

N'appartient-il pas à un chien « sortilleur » d'aimer de gambader à travers le parc, en lançant sa croupe en l'air comme un poulain?

Mais vous ignorez ce que c'est qu'un chien « sortilleur ».

Quand Minouche était plus jeune et moins obéissant, il lui arrivait en ouvrant le chenil, de lâcher Normane Crak, en même temps que Tip.

Un jour, je le raisonnais à ce sujet :

— Minouche, ton papa ne veut pas qu'on laisse courir Normane Crak, parce que c'est un chien chasseur.

— Qu'est-ce qu'un chien chasseur, mon Ch'rami?

— C'est un chien qui chasse, mon cher Minouche; comme un enfant qui ment est un enfant menteur. Et Normane chasse le gibier.

— Ah! je comprends maintenant! Alors monsieur Tip est un chien « sortilleur ».

— Qu'est-ce que tu racontes là?

— Mais oui, c'est un chien sortilleur, parce qu'il aime de sortir avec nous, quand nous allons nous promener. Tu ne comprends pas ça, mon Ch'rami?

— Si fait, Minouche, je comprends.

Et depuis ce jour, il est entendu que Tip, notre ami, est un chien « sortilleur », le meilleur des bons chiens « sortilleurs ».

Lorsque le cardinal Sincero vint à Saint-Hubert, pour le VIII^e centenaire du grand patron des Ardennais, des fêtes magnifiques eurent lieu auxquelles de nombreux Bruxellois, d'innombrables chevaux de selle et vingt-sept sortes de chiens participèrent. Des échos de ces cérémonies arrivèrent aux oreilles de Minouche. Et il me demanda :

— C'était beau, mon Ch'rami, à Saint-Hubert?

— Oui, mon cher Minouche. Et, particulièrement, l'exposition des chiens était admirable.

— Et pourquoi Tip n'en était-il pas?

— Parce qu'il n'y avait là que des chiens de chasse, Minouche.

— Et les chiens sortilleurs ne pouvaient pas aller à ce congrès?

— Que veux-tu?

— Eh bien, c'est dégoûtant, mon Ch'rami! répond Minouche avec indignation. Je me fiche de l'exposition de Saint-Hubert!

Nous avons observé que l'« honnête roux » allait souvent saluer une vieille brebis qui est au piquet dans la prairie. Quand il s'approche, elle lui donne des coups de cornes. Alors « messire » recule un peu, puis il revient et continue de faire sa cour.

— Il est tellement bon, dit Minouche, qu'il veut devenir mouton pour ne plus fréquenter que les brebis et n'avoir plus à aboyer contre les personnes.

La bonté de « messire » passe d'ailleurs son intelligence. Quand il lève un lapin, c'est sans le faire exprès, et si le lapin s'enfuit au nord, on peut être sûr de voir Tip prendre son élan dans la direction du sud.

— Pourquoi un si bon chien est-il si bête, mon Ch'rami?

— Est-ce que toi tu es si malin?

— Moi, je suis malin pour mon âge; Augustine l'a dit l'autre jour à Gonzalès.

— Mais toi, tu es un petit garçon et Tip n'a pas été dressé. Son enfance a été négligée.

— Il me semble que si Tip avait été homme, il eût été un prêtre, tant il est bon.

— Tais-toi, Minouche. Ce n'est pas respectueux ce que tu dis là.

— Alors, il me semble qu'il eût été un frère lai dans un couvent, pour éteindre les bougies, ouvrir la porte et donner du pain aux pauvres qui se présentent. Est-ce que je puis dire cela, mon Ch'rami?

OMER ENGLEBERT.

La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

Un "Centre", français est-il possible?

Il n'est pas rare d'entendre à l'étranger, et aussi dans certains milieux français, déplorer l'absence en France d'un groupement analogue au Centre allemand et susceptible, comme lui d'exercer une action efficace sur la politique nationale. La constitution récente du jeune parti démocrate-populaire, accueilli avec enthousiasme par d'assez nombreux catholiques, violemment combattu par d'autres, peut paraître un premier pas sur la voie qui conduirait à la constitution d'un Centre français, et dans son numéro du 23 décembre dernier, le *Petit Démocrate*, organe officiel du Parti, commentait par la plume de son directeur les déclarations favorables d'un homme politique de gauche à la formation d'un grand parti d'union républicaine et de gouvernement, qui n'aurait rien de confessionnel mais dont les démocrates-populaires, en forte majorité catholiques pratiquants pourraient devenir « l'un des éléments vivants ».

Sous cette forme, l'idée n'a rien d'utopique. Elle a déjà été préconisée par des hommes de tendances très diverses, dont plusieurs tenants du jeune radicalisme, et bien que de réalisation difficile, peut apparaître comme la formule politique de l'avenir. Il faudrait toutefois que les démocrates-populaires fussent beaucoup plus nombreux et encore mieux organisés, dans tout le pays, qu'ils ne le sont pour exercer au sein d'une telle formation une influence prépondérante ou simplement notable. En revanche, seule une connaissance superficielle de la vie politique française permet-elle d'espérer la constitution d'un parti tout à fait analogue au Centre allemand, c'est-à-dire composé presque exclusivement de catholiques, encore que non confessionnel.

Plusieurs obstacles, dérivés du passé historique de la France aussi bien que de conditions présentes, s'y opposent. On ne saurait les mettre trop en relief pour éclairer sur ce point l'opinion étrangère.

Tout d'abord, le Centre allemand, comme le parti chrétien-social d'Autriche, le parti catholique belge ou néerlandais et naguère le parti populaire italien, s'appuie sur de puissantes organisations syndicales chrétiennes qui, en France, n'ont jamais pu se développer largement, en raison du tempérament foncièrement individualiste du Français d'une part, et d'autre part de l'opposition qu'une grosse fraction de la bourgeoisie industrielle et même de l'épiscopat ont témoignée constamment à ce syndicalisme chrétien.

En ce qui concerne spécialement les catholiques allemands, ceux-ci en outre se savent une minorité dans leur pays (comme les catholiques anglais ou néerlandais) et c'est un fait d'expérience que dans les pays très divisés du point de vue confessionnel, la pratique moyenne du catholicisme est généralement beaucoup plus exacte que dans les pays qui se disent ou sont réputés catholiques. Il n'en est presque plus dans le monde, en fait, qui méritent ce qualificatif, et en France particulièrement, s'il y a 10 millions de catholiques pratiquants, soit environ un quart de la population, c'est le grand maximum. Encore ce quart est-il très inégalement réparti géographiquement et compte-t-on des régions où la proportion descend au 1/10^e et même au-dessous. Néanmoins un grand nombre de catholiques et même de prêtres français vivent dans l'illusion que la majorité du pays est avec eux et que leurs déconvenues électorales notamment, sont le résultat d'obscures conjurations ou d'une constante et inexplicable malchance. On peut d'ailleurs observer, par contre, que bien des indifférents en matière religieuse votent ou voteraient pour des catholiques lorsqu'ils s'en présentent qui ont leur nuance politique, et comme les élites sociales, traditionnellement attachées à une certaine pratique religieuse, fournissent encore bon nombre d'élus du suffrage universel, on peut soutenir qu'il y a dans la Chambre française proportionnellement plus de catholiques que dans le pays. La Chambre du bloc national, par exemple, en comptait un tiers environ.

La seconde raison qui empêche la formation d'un Centre français analogue au Centre allemand, ce sont les divisions profondes des catholiques de France, sur le terrain politique et social et l'absence

d'homogénéité à cet égard même dans les directives de son épiscopat. On a beau admettre que les chefs religieux d'un pays doivent demeurer étrangers aux luttes politiques, en fait on ne saurait empêcher ceux-ci d'avoir, en tant que citoyens, en tant qu'hommes, des préférences qui sont connues de leurs ouailles et qui influent indirectement sur elles. Or l'épiscopat français est à cet égard l'un des plus divisés qui soient en même temps qu'un des plus jaloux de son autorité, et plusieurs de ses membres ne cachent pas leur peu de sympathie pour toute organisation nationale, et non plus seulement diocésaine, des catholiques sur tout autre plan que le plan religieux, et quelquefois sur le plan religieux lui-même lorsque des laïcs sont à la tête de ces organisations.

Il y a là les conséquences d'un état de choses déjà ancien, dont il faudrait chercher l'origine très haut et très loin, mais dont on peut signaler indifféremment l'une des causes ou l'un des effets dans l'absence de réunions plénières et régulières de l'épiscopat français, comme en tient chaque année à Fulda l'épiscopat allemand, et que les décisions de la Commission restreinte des cardinaux et archevêques français ne sauraient en aucune façon remplacer. Reconnaissons, d'ailleurs, que l'unité de vues en toutes choses, si même les contingences historiques ne la rendaient pas particulièrement difficile, serait malaisée à l'épiscopat français, le plus nombreux du monde après l'épiscopat italien, qui a dans le voisinage immédiat du Pape et les facilités de communiquer avec lui un puissant adjuvant à l'homogénéité, et après l'épiscopat des Etats-Unis, pays neuf, sans passé de querelles théologiques, tout entier tendu vers l'action pratique et efficace. L'impuissance de Rome, aujourd'hui malheureusement constatée, à obtenir la soumission confiante du plus grand nombre des catholiques d'Action française ne s'expliquerait pas sans l'encouragement secret qu'ils trouvent chez une fraction numériquement inévaluable, mais certainement notable, de membres du haut et du bas clergé. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'on se fasse là-dessus au Vatican la moindre illusion.

Dans ces conditions, et si l'on tient compte du formidable effort que les classes possédantes dirigent depuis deux ans surtout en France très spécialement, contre le communisme, il serait logique de prévoir, plutôt que la formation d'un grand parti modéré de gouvernement, l'accentuation du caractère réactionnaire des partis de droite et du caractère audacieusement réformateur des partis de gauche, combiné chez ceux-ci avec un anticléricalisme qui ne permettrait pas aux démocrates catholiques de collaborer avec eux et les vouerait à demeurer écrasés entre deux blocs rivaux séparés par une poussière de partis. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'une telle éventualité serait désastreuse pour l'avenir du pays et de l'Europe tout entière, car la France ne supportera jamais la dictature d'une classe ni celle d'un homme, fût-il de génie, sans courir un danger prochain de révolution et le faire courir à d'autres. Le nationalisme et le conservatisme de droite paraissant bien devoir demeurer sur ses positions, alors même qu'il ne serait plus représenté autant qu'autrefois par des catholiques (1), c'est donc du maintien ou de la répudiation de l'anticléricalisme par les républicains de gauche et les jeunes radicaux, au programme social très proche de celui des démocrates-populaires, que dépendra la formation éventuelle d'un Centre français, ayant la forme d'un cartel de forces à la fois modératrices et novatrices, tourné vers l'avenir mais sans renier brutalement le passé, dépourvu de caractère confessionnel, même sous-jacent, mais respectueux des principes et des droits catholiques.

Un avenir sans doute prochain nous dira si une telle hypothèse doit se réaliser.

MAURICE VAUSSARD.

(1) Aux élections législatives de 1928, d'assez nombreux droitiers ont été battus dans l'Ouest par des démocrates-populaires, qui y auraient même eu plus d'élus s'ils avaient présenté plus de candidats. Mais dans l'ensemble les puissances d'argent indifférentes aux valeurs religieuses ou s'en servant, quelquefois inconsciemment, comme d'un instrument de règne, conservent sur la vie publique toute leur emprise.

Le dollar dans la politique mondiale

Trente ans de domination américaine à Cuba et aux Philippines.

Si l'argent américain pouvait donner le bonheur, Cuba et les Philippines devraient être aujourd'hui plus heureux que jamais. Mais ce bonheur n'est-il pas, en réalité, plutôt l'apanage des Américains établis dans ces îles, que des indigènes de Cuba et des Philippines? L'histoire des trente années qui se sont écoulées depuis la guerre hispano-américaine — qui livra aux Etats-Unis le « sucrier du monde » et l'entrepôt commercial du Pacifique — ne démontre pas que les Américains aient soigné les intérêts des Cubains et des Philippines aussi bien que les leurs propres.

La proclamation faite par les Etats-Unis en avril 1898, au moment où ils venaient de placer 50 millions de dollars à Cuba, rend un son assez singulier aujourd'hui. Lors de la déclaration de guerre en 1898, les Etats-Unis assurèrent que « s'ils nourrissaient le désir ou l'intention d'exercer sur cette île une souveraineté, une juridiction, un protectorat quelconque, c'était uniquement dans le but d'y rétablir l'ordre et la paix, et de rendre l'autonomie complète à ses habitants dès qu'ils auraient réussi à ce faire ». On ne peut pas dire qu'entretemps ce but n'a pas été atteint.

La mesure dans laquelle ils ont réussi nous est montrée dans le livre de Nearing et Freeman : *Dollar-Diplomatie*. Cuba, dont la superficie ne dépasse pas celle de l'Etat de Mississippi, assure, avec 85 p. c. de la récolte (représentant elle-même 28 p. c. de la production mondiale de canne à sucre), 50 p. c. de la consommation du sucre aux Etats-Unis. Evidemment, les promesses les plus sacrées s'éclipsent devant des faits d'une aussi précieuse valeur! Quand les troupes espagnoles eurent évacué Cuba en mars 1899, un gouverneur militaire américain prit le pouvoir jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée nationale constitutionnelle de la nouvelle République. En vue des possibilités commerciales qui pouvaient se présenter pour les Etats-Unis, le ministre de la Guerre, Elihu Root, s'assura la promesse de Cuba de ne conclure aucun traité pouvant compromettre son indépendance et de réserver aux Etats-Unis le droit de protéger cette indépendance en cas de besoin. Le 2 mars 1901, il fut conclu définitivement que...

Art. 3. — Le Gouvernement du Cuba reconnaît aux Etats-Unis le droit d'intervenir pour sauvegarder l'indépendance de l'île, l'autorité du Gouvernement, et la sûreté de la vie, de la propriété et de la liberté individuelle.

Art. 7. — Le Gouvernement de Cuba afin de faciliter aux Etats-Unis la tâche de protéger son indépendance et sa population, autant que pour sa propre défense, vendra ou louera aux Etats-Unis telles étendues de terrain favorables à l'établissement de bases navales.

Art. 8. — Pour plus de sûreté, Cuba conclura sur tous ces points un traité perpétuel avec les Etats-Unis. Après quelques protestations de la part de Cuba qui, naturellement, voyait son indépendance plutôt menacée que protégée par le rapprochement avec les Etats-Unis, ces dispositions furent finalement incorporées dans la Constitution cubaine le 1^{er} juin 1901, et furent confirmées par un traité solennel daté du 22 mai 1903. L'Amérique profita immédiatement de son droit pour établir une station navale à Guantamo, en face d'Haïti.

La « conquête pacifique » pouvait maintenant commencer. Frank Steinhart, « le Rockefeller cubain », fut nommé consul américain à La Havane. A cette occasion, les Etats-Unis profitèrent d'une émeute en 1906, pour « protéger l'indépendance de l'île » et l'occupèrent de 1906 à 1909 en vertu de l'article cité plus haut. Les Cubains regardent cette période comme la plus malheureuse de leur histoire. Le régiment américain était commandé par le général J. Magoon. Son activité — qui comprit aussi l'octroi de concessions les plus diverses à différentes maisons américaines — peut se caractériser par ces deux faits : au début de l'occupation, le Trésor cubain contenait 13 millions de dollars; à la fin de la

dite occupation, il y avait un déficit de 12 millions. Un de ceux qui profitèrent le plus de ce régime fut son initiateur, le consul général Frank Steinhart, que le Gouvernement américain soutenait en toute occasion. Il était, entre autres, président de la plus importante société américaine d'électricité et représentant de la Banque Speyer et Co., de New-York. En cette qualité, il lança, en 1909, un emprunt cubain (pour subsidier lesdites concessions, principalement les siennes!) de 16 millions 1/2, qui fut couvert par la Maison Speyer. Déjà en 1904, un emprunt de 35 millions de dollars, également couvert par Speyer, avait été lancé pour rembourser des titres d'emprunts de guerre qui, pour la plus grande partie, avaient été rachetés par les Américains.

D'autres débarquements de troupes américaines à Cuba eurent lieu en 1912 et 1917, après que les capitains américains investis dans l'île s'élevaient dès 1909 à 141 millions de dollars. En 1910, les Etats-Unis envoyèrent à Cuba un certain nombre de fonctionnaires, pour y reprendre l'administration aux frais de l'île. En 1920, ils nommèrent un autre fonctionnaire pour réorganiser le système bancaire cubain, et, un autre encore en qualité de conseiller financier auprès du Gouvernement cubain. En 1921 survint, dans l'industrie sucrière, une crise qui provoqua une crise financière générale, avec le résultat que Cuba ne fut plus à même de payer régulièrement les intérêts des emprunts (s'élevant, lorsque Cuba déclara la guerre à l'Allemagne, à 30 millions de dollars) que les Etats-Unis lui avaient imposés. Tandis que la *National City Bank*, intéressée dans presque toutes les affaires sucrières américaines, profitait de l'occasion pour faire passer, au moyen d'hypothèques, toute une série de plantations au pouvoir d'une de ses filiales, la *General Sugar Company*, le conseiller financier, Albert Rathbone, ordonna la stabilisation des finances cubaines et, assisté de l'amiral américain Crowder, stationné à Cuba, força le Gouvernement à accepter quatorze mesures, dont voici les plus significatives : 1. Le Gouvernement remédiera à la congestion dans les bassins, qui nuit à la navigation américaine. 2. La monnaie américaine aura, seule, cours légal; l'émission de monnaie cubaine est arrêtée. 3. Le Cuba acceptera un emprunt de 50 à 100 millions de dollars. 4. Les obligations de cet emprunt seront placées aux Etats-Unis. 5. La réserve de sucre (un énorme surplus) sera vendue immédiatement au cours du marché américain. (Les stocks avaient été retenus à la suite de la baisse inopinée des prix!). 6. La fixation des prix du sucre par le Gouvernement cubain cessera, à défaut de quoi, pas d'emprunt. 7. Il sera fait appel à la coopération de l'Amérique chaque fois qu'il faudra modifier la législation bancaire.

Conformément à ces stipulations, J.-P. Morgan et Co. émiront, en 1923, un emprunt de 50 millions de dollars pour Cuba. Le ministère des Affaires étrangères américain arrangea les principales affaires du Gouvernement cubain par l'entremise de ses fonctionnaires et dans son sens à lui; c'est-à-dire au profit des grandes entreprises et des puissances capitalistes américaines. En dehors du sucre, les intérêts américains à Cuba portent principalement sur les chemins de fer, les entreprises d'électricité et l'aménagement des ports. Dès qu'il s'agissait de forcer des remises d'impôts ou autres mesures en faveur des maisons américaines, le ministère des Affaires étrangères de Washington était toujours vite sur place. A ce propos, il est intéressant de noter le dernier développement des chemins de fer cubains. Dans les provinces de l'est et du centre, fonctionnent les lignes du « Chemin de Fer de Cuba », appartenant à la *Cuba Company*, un trust américain propriétaire de vastes plantations et usines sucrières; ces lignes desservent la majeure partie des régions les plus productrices de l'île et sont, en plus, les seules voies ferrées de l'est. La *Cuba Company* possède aussi le chemin de fer de Camaguey à Nuevita, avec les installations de Nuevita qui, en vertu de ses possibilités de développement, est le port sucrier le plus important du monde. Ce premier grand réseau est contrôlé par la société des « Consolidated Railways of Cuba » qui dirige aussi le « Cuba Northern », le long de la côte du nord. Le second grand réseau cubain est contrôlé par les « Chemins de Fer Réunis des Magasins de la Havane et de Reglas ». En 1923, le colonel Tarafa, propriétaire du « Cuba Northern », soumit un projet de loi pour la réunion à ses voies des « Chemins de Fer de Cuba » et de la ligne Camaguey-Nuevita, et l'assurance du monopole du transport des sucres et du développement futur des chemins de fer cubains au nouveau trust ainsi formé.

Quoique l'opinion publique au Cuba et même une partie des intérêts américains fussent opposés au monopole, le Congrès

cubain se vit obligé de ratifier le projet, avec l'approbation du secrétaire d'Etat américain, vu qu'il avait l'appui de la *National City Bank*, qui comptait vingt-quatre succursales dans l'île dont les directeurs étaient propriétaires des « Chemins de Fer du Cuba ».

En théorie, Cuba est aujourd'hui un état souverain. En pratique, néanmoins, la vie industrielle et politique de l'île est régie par New-York et Washington. Ce genre de domination épargne les frais de colonisation et ouvre en même temps aux intérêts américains un champ libre. *Cuba appartient, pour ainsi dire, entièrement à la National City Bank. Celle-ci contrôle la General Sugar Company; ses directeurs contrôlent les Chemins de Fer Réunis, les immenses domaines sucriers de la Cuba Company et beaucoup d'autres affaires cubaines. Les vingt-quatre succursales de la National City Bank prêtent aux planteurs indigènes à 10 p. c. d'intérêt et avec le sucre comme gage. Les Chemins de Fer unis par la loi Tarafa retirent également des gains financiers du sucre qui ne leur appartient ni directement ni indirectement.*

La vie politique de Cuba est dirigée par le représentant du ministre américain des Affaires étrangères. La domination de l'île par l'Amérique est complète.

* * *

Les Philippines furent également cédées aux Etats-Unis à l'issue de la guerre hispano-américaine. Mais les Philippines montrèrent une compréhension notablement moindre des bienfaits de la culture du dollar. Ce ne fut qu'après d'âpres luttes que l'Américain parvint à affermir sur eux sa domination. En 1896, les Philippines, sous Aguinaldo, s'étaient élevés contre l'Espagne et avaient obtenu certaines réformes à condition que les meneurs de la révolte quitteraient les îles. Aguinaldo s'en fut vivre à Singapour. Quand éclata la guerre, il fit cause commune avec les Américains, qu'il considérait comme des libérateurs, et fomenta une nouvelle révolte aux Philippines. Avec l'aide des Américains, les insurgés parvinrent à se rendre maître de presque tout l'archipel. Le 21 janvier 1899, Aguinaldo proclama la Constitution de la République philippine. Mais, déjà en décembre 1898, les Américains avaient employé leur supériorité militaire pour organiser

une forme d'occupation. L'élevation d'Aguinaldo à la dignité de président ne fut pas reconnue, d'où lutte entre les alliés — très inégaux — de la veille. Elle dura jusqu'en juillet 1902; les Américains y perdirent 140 officiers sur 4,067 et 4,234 hommes sur 122,401.

L'opinion publique aux Etats-Unis ne favorisa pas dès l'abord la rétention définitive des Philippines, mais, à force de lui montrer les avantages commerciaux qui pouvaient en résulter, on finit par la convertir. Ici aussi, l'on s'engagea à donner aux îles un Gouvernement autonome dès que l'ordre et la paix seraient rétablis. Cette promesse fut répétée l'année suivante, et de nouveau, en 1924, par le président Coolidge. Mais les Philippines devront patienter encore un peu, car les intérêts monétaires américains vont croissant. En 1920, il y avait aux Philippines, 135 sociétés américaines avec un capital total de 433 millions de dollars; 87 de ces sociétés s'occupaient de négoce, 16 de mines et d'agriculture, et 25 de manufactures. Un compte rendu officiel américain de 1921 établit que les chrétiens de Philippines sont ceux qui désirent le plus l'indépendance. Il faut noter, chez les chrétiens, le désir universel de l'indépendance, généralement envisagée sous la protection des Etats-Unis. Les païens et les Américains désirent le maintien de la domination américaine.

En fait, même si les Philippines recevaient l'indépendance, elles resteraient dépendantes, car là où le dollar est investi, là aussi flotte le drapeau de la flotte américaine! Protectorat — certes; mais les capitaux du « protecteur » sont protégés avant tout. Et l'idée que les Etats-Unis ont une mission culturelle particulière à remplir auprès des soi-disant sauvages les porte à mettre encore une contrainte morale au service de l'argent. Mais l'histoire de la colonisation européenne et américaine, si l'on peut juger de son avenir par son histoire d'hier et d'aujourd'hui, montrera que la culture du capitalisme péra avec lui.

Dr EUGEN M. KOGON,
de Vienne.

(Traduit de l'allemand.
Copyright *Schönere Zukunft*, Vienne.)

Les idées et les faits

Chronique des Idées

L'évêque Van Bommel et la Révolution de 1830.

Dans divers articles de revues, il a été fait allusion à l'attitude et au rôle de Mgr Van Bommel à l'occasion des événements de 1830. L'attitude a pu paraître louvoyante, le rôle équivoque. Je voudrais rappeler ici que ce point d'histoire assez complexe fut l'objet d'un discours prononcé en séance publique de la Classe des lettres de l'Académie royale, en 1905, par son directeur, Mgr Georges Monchamp, qui fut vicaire-général de Mgr Rutten, évêque de Liège.

Cette étude tourne trop, à mon avis, à l'apologie louangeuse du prélat dont le fougueux libéralisme appellerait des réserves plus accentuées que celles de l'académicien panégyriste. Van Bommel était menaisien dans l'âme et tellement épris des libertés modernes qu'il érigeait ou à peu près l'*hypothèse en thèse*. Mais le travail de Mgr Monchamp est d'un historien consciencieux, digne de l'auteur de « Le Cartésianisme » qui lui ouvrit les portes de l'Académie. A une bienveillante modération, que je trouve outrée, pour ma part, il unissait un sens critique aiguisé, le souci de la précision et des plus délicates nuances du vrai. Il a construit fortement son exposé sur une documentation de premier ordre. Il a eu notamment à sa disposition la volumineuse correspondance de Van Bommel transmise par son cousin Peyrot et conservée dans les archives de l'évêché de Liège. Là se trouve la

clef de plus d'un problème. Par là il n'est pas trop malaisé de concilier ces deux termes apparemment contradictoires, le loyalisme hollandais de Van Bommel et son patriotisme belge, ou encore, son attachement profond à la personne de Guillaume, cette réincarnation de Joseph II, et la vigueur apostolique de sa résistance aux décrets liberticides du souverain. Il n'est pas juste, me semble-t-il, de refuser à l'abbé Van Bommel une part importante dans le mouvement révolutionnaire et à l'évêque la loyale acceptation du fait accompli.

A l'approche du Centenaire, il importe de ne sacrifier aucune renommée, de n'exclure de notre reconnaissance aucun de ceux qui contribuèrent efficacement à l'établissement de notre indépendance. A côté des De Potter, des Gerlache, des Lebeau, de tant d'autres souvent célébrés, il y a place parmi la phalange des auteurs de l'unionisme, et, partant, des artisans de notre nationalité, pour un homme tel que Van Bommel, ardent zéléteur de la liberté pour tous, Hollandais sans doute, mais dont l'orangeisme s'est teint si vite des trois couleurs.

En effet, il était hollandais et devint Belge. Né à Leyde, en 1790, il reçut une culture toute française à Munster, où il parcourut le cycle complet des études littéraires, philosophiques et théologiques dans une institution dirigée par des prêtres français émigrés. On a raconté qu'il eut la révélation de l'orientation de sa carrière de la bouche même de la célèbre voyante de Dulmen, Catherine Emmerich, qui l'entraîna vers l'éducation de la jeunesse. L'enseignement fut la passion de ce grand éducateur, le point central de sa politique, le pivot de son activité. Avant sa promotion à l'épiscopat, dès 1817, il fonda le collège de Hageveld, dans la Hollande septentrionale, et il ne cessera de

diriger cette féconde pépinière de tant d'hommes distingués jusqu'au jour où la brutalité des décrets de juin 1825 en ferma les portes, Evêque nommé en 1829, il risquera sa mitre en baïllant pour la liberté d'enseignement contre un projet de loi attentatoire aux droits de la conscience en cette matière. Sur le siège de saint Lambert, il sera l'infatigable promoteur des écoles, collèges, séminaires, il présidera en personne à la translation du séminaire de Rolduc à celui de Saint-Trond dont il sera l'organisateur.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la fermeture d'Hageveld, en le blessant au cœur, le lança dans la lutte. On sait que, sur l'inspiration de Van Maanen, son mauvais génie, Guillaume I^{er} avait en juin 1825 supprimé d'un trait de plume tous les séminaires diocésains et prétendait les remplacer par le Collège philosophique de Louvain, établi dans les bâtiments mêmes où Joseph II avait installé son fameux *Séminaire général*. Tous les collèges épiscopaux étaient englobés dans la même mesure qui couronnait la suppression des Instituts des Frères des écoles chrétiennes et des ordres enseignants, consommée déjà en 1824. C'était le monopole de l'enseignement, le rêve de tous les despotes fatigués de commander aux corps, voulant enfoncer leurs griffes dans l'intelligence. C'est le grand crime politique de Guillaume I^{er}, absolutiste, sous des dehors libéraux, poussé plus, peut-être, par son entourage ministériel que par ses idées personnelles, à créer une Eglise nationale, séparée de Rome, plutôt qu'à protester les provinces méridionales pour les mieux hollandiser.

Ce fut incontestablement le grief capital des catholiques contre le gouvernement du royaume-uni des Pays-Bas. C'est le brandon qui mit le feu aux poudres. Assurément, les Ryphins, les Dotrenges, les De Potter, les chefs de l'opinion libérale, ne prendront pas feu pour ce motif, ils agiteront d'autres griefs, de l'ordre civil et politique, ils s'éveilleront eux aussi à l'idée de la liberté universelle, mais ils ne se joindront aux catholiques, de plus en plus partisans de la liberté illimitée dans tous les domaines, que plus tard, lorsque l'opposition catholique sera devenue une puissance. L'insurrection de 1830, sous l'irrésistible poussée de l'unionisme triomphant, sera le contre-coup de l'opposition allumée dès 1825 par les consciences catholiques.

Or, ici, Van Bommel est le metteur en train et l'agitateur, bien que son action fût longtemps souterraine. Du jour où Hageveld est fermé, son parti est pris. Il arrachera la liberté d'enseignement au despotisme. Il court à Malines, entraîne le vieil archevêque, prince de Méan, à une lutte légale, sillonne la Belgique et la Hollande, se met en contact avec toutes les autorités ecclésiastiques, déclenche un mouvement énergique de protestation contre les décrets.

Lui-même, dont la plume court avec une étonnante rapidité, rédige ces remontrances qui pleuvent sur La Haye, il compose notamment ces admirables dépêches, signées par le prince de Méan, d'une mâle et forte éloquence.

Le côté piquant de l'aventure, c'est que le Roi, ignorant le rôle secret de Van Bommel, voulut le nommer régent du Collège philosophique et se heurta plus de vingt fois à son refus poli et obstiné.

Le gouvernement resta sourd aux appels de l'épiscopat dont le jeune abbé était la voix éloquente, la lutte fut portée sur d'autres terrains, finalement à la Seconde Chambre où Gerlach prit en mains la cause avec une surprenante habileté, ravissant aux coryphées du libéralisme les honneurs de l'opposition, avant cela, aux Etats-Provinciaux et dans la presse, le *Courrier de la Meuse*, de Liège, le *Catholique des Pays-Bas*, de Gand. Van Bommel eut la main dans ces combats de la plume.

L'effet en fut peu remarqué dans la sphère politique, mais la masse catholique, c'est-à-dire l'immense majorité du pays se laissa entraîner dans cette voie par le clergé, qui obéissait avec d'autant plus de docilité à l'impulsion de ses chefs qu'il les sentait bientôt approuvés par Rome. La preuve en est que le gouvernement, sentant gronder l'orage, chercha à le dissiper par la conclusion d'un concordat dont il avait escompté les conditions avantageuses à sa politique. Le voyant tourner contre lui, il eut la lâcheté de renier sa signature. Cette félonie, en exaspérant les catholiques, allait rallumer la bataille. C'est à cette époque d'ailleurs, 1827, que l'influence de La Mennais ne cessa de croître : Van Bommel s'enthousiasme pour ces idées, il a traduit en néerlandais et publié, en partie du moins, l'*Essai sur l'indiffé-*

rence, il a propagé ses brochures enflammées qui devaient communiquer à l'opinion catholique la passion de la liberté absolue.

De ce fait, Van Bommel est un fauteur de cette alliance catholico-libérale, que le *Mathieu Laensberg*, de Liège, feuille libérale, fut la première à préconiser, en juillet 1828, à laquelle se rallièrent les premiers le *Catholique des Pays-Bas* et le *Courrier de la Meuse*, bien avant le *Courrier des Pays-Bas*, organe libéral de Bruxelles, qui l'avait d'abord dénoncée comme « l'alliage monstrueux du moderne et du gothique, de la liberté et de l'absolutisme, de la vie et de la mort ». Mais De Potter finit par y sonner le ralliement, en novembre 1829. Il y démontrait que les Belges n'avaient d'autres jésuites à craindre (c'était l'épouvantail des vieux libéraux) que les mystificateurs du pouvoir, qui avaient sellé et bridé les libéraux comme le cheval de la fable, pour aller à la chasse du Croquemitaine de la Congrégation ; que le seul ennemi, c'était l'arbitraire, « et, par conséquent, que le seul refuge, c'était la liberté pour tous, le droit commun pour tous, jésuites et non jésuites, catholiques et libéraux. »

C'est en 1829 que le directeur d'Hageveld fut préconisé par Rome évêque de Liège et le roi approuva immédiatement la nomination. Cette promotion épiscopale ne désarma point Van Bommel. Il n'accepta pas et fit rejeter par le prince de Méan les décrets du 20 juin 1829 qui n'accordaient qu'une satisfaction illusoire en paraissant rendre purement facultative la fréquentation du Collège philosophique, mais, en réalité, retirait d'autre part cette concession. Il publia, sous le voile de l'anonyme, « *Trois chapitres sur les deux arrêtés du 20 juin 1829 par un père de famille pétitionnaire* », qui sont étincelants de clarté et de logique, déclare Mgr Monchamp. La liberté des séminaires, la liberté de la formation du prêtre, y est revendiquée avec une rare puissance, et l'Avant-Propos acclamait De Potter et Ducpétiaux, emprisonnés pour délits de presse. La brochure eut un grand retentissement.

Van Bommel risquait sa mitre « mais, a-t-il écrit, comme je n'avais recherché aucune dignité, je ne devais pas craindre de perdre celle qu'on venait de m'offrir ». En effet, il n'était pas sacré encore et le roi avait facilement percé le secret de l'anonymat. L'effet d'ailleurs fut excellent ; les décrets furent rapportés et le 2 octobre, le roi signait un arrêté qui permettait la réouverture des séminaires et ne maintenait le Collège de Louvain qu'à titre facultatif. Belle victoire qui couronnait quatre années de luttes, mais victoire tardive et partielle.

Pour l'avoir obtenue, Van Bommel ne se désista pas de l'opposition et ne voulut pas rompre l'unionisme.

S'enhardissant au contraire dans la voie des revendications, se berçant de l'espoir que si Guillaume I^{er} renonçait franchement à sa politique absolutiste pour s'adapter par des constitutions libérales à l'évolution de l'époque, il lui traça un plan de gouvernement basé sur la proclamation de la liberté des cultes protégés proportionnellement à l'importance de leurs adhérents par l'Etat absolument neutre, la liberté d'enseignement, à peu près toutes les libertés que le Congrès national allait inscrire dans la Charte. Cette pièce si remarquable était restée inédite, elle ne fut publiée que par Mgr Monchamp en annexe à son discours de 1905.

Comme bien on pense, si Guillaume fut frappé de ces idées qui, disait-il, le jetaient dans un monde nouveau, il ne se rendit que sur des points accessoires, confiant, par exemple, à un catholique la direction du culte catholique, mais aussi supprimant, en janvier 1830, le Collège de Louvain.

Telle fut l'attitude de l'évêque. Il reste l'ami personnel du Roi et de plusieurs de ses ministres, il lui écrivait en termes débordants d'affection mais en insinuant toujours des conseils de liberté, il tenait tellement à garder avec le roi des rapports de confiance qu'il lui soumit sa première lettre pastorale.

Manifestement, Van Bommel, sans désavouer jamais l'opposition unioniste, espère amener le roi par la persuasion à se dégaier des pratiques de l'arbitraire gouvernemental. La lettre révisée par Guillaume, déplut aux catholiques à cause des éloges qu'elle décernait à Guillaume, Surlet de Chokier la qualifiait de *factum* ministéro-épiscopal. L'interne s'émou, pensa même à transférer l'évêque au siège d'Amsterdam.

Cependant la nation se désaffectionnait de plus en plus du

regime hollandais et l'évêque ne se défend pas de multiplier auprès du roi les avertissements.

On a dit de Van Bommel qu'il était conspirateur. Pure calomnie. Toute sa correspondance aujourd'hui connue, témoigne de sa persévérante franchise à représenter au souverain la nécessité d'être juste envers tous et de redresser les abus qui soulevaient l'opinion.

Guillaume fut sourd à ces appels. L'insurrection éclata. La révolution balaya la royauté hollandaise de la Belgique.

Sans doute, Van Bommel fut de ceux qui pensèrent au prince d'Orange pour gouverner le nouveau royaume, mais les Nassau ne furent exclus du trône que plus tard.

En attendant, l'évêque publia un mandement pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux du Congrès, il y use même de termes sévères pour stigmatiser l'obstination royale. Il fut des plus ardents à acclamer la Belgique indépendante. N'avait-il pas le droit de réclamer pour lui une part du succès, car il avait toujours été, déferent aux personnes, intransigeant sur les idées, sur la brèche, depuis 1825?

Cependant, le 29 mars 1831, une foule irritée contre les orangistes, envahit l'évêché, après avoir saccagé plusieurs maisons. Mgr Van Bommel, qui avait une allure princière, se porta au devant d'elle et prononça ces paroles : « Si c'est à ma personne que vous en voulez, me voici, je me livre à vous. Mais, je vous le demande, que vous ai-je fait? Je ne suis pas né dans ce pays, mais j'ai les sentiments d'un Belge et j'aime le peuple. »

Les manifestants, soudain retournés, firent une ovation à l'évêque, plusieurs s'écrièrent : il a raison!

C'est le verdict du peuple et c'est celui de l'impartiale histoire.

J. SCHYRGENS.

L'économie contemporaine

D'un article particulièrement original de M. Marcel Malcor, dans Nova et Vetera, de Fribourg :

LA DRESSÉ « CONSUMMATION », REINE DE L'ARTIFICIEL.

Le jour où fonctionne une première usine mécanique à vapeur, le problème est posé : le propre d'un tel outil c'est la production « en série ». La série est d'autant plus avantageuse qu'elle est plus grande. La libre recherche du profit doit conduire à des « séries » de plus en plus grandes.

Il serait puéril d'imaginer qu'une loi aussi évidente ait été longtemps méconnue. Elle est adhérente à la machine, elle est née avec elle, mais il faut tenir compte du lieu de sa naissance; une Angleterre, une Ecosse puritaine, pour qui les bénédictions divines s'adressaient au travail en même temps qu'à la parcimonie, cette « parvificentia », mesquinerie dans la dépense et dans la vie, si opposée à la « magnificentia » catholique.

1. Solution anglaise : L'illimité dans l'espace.

Une Angleterre en même temps maritime, mercantile, déjà coloniale, enfin une Angleterre fortement hiérarchisée où la notion de « classe » était plus solide que nulle part en Europe.

Les serviteurs de la machine, les producteurs, elle les trouve aisément chez elle, puisant dans une masse que le développement du capitalisme agraire depuis le XIV^e siècle (et surtout depuis le XVI^e) a rendue mobilisable et partiellement inorganique.

Les autres, les consommateurs, c'est au dehors qu'elle les trouvera; au dehors qu'elle trouvera sa nourriture à bas prix en échange des produits industriels dont elle a longtemps le monopole. Quel besoin d'augmenter la capacité de consommation de 20, puis de 30, puis de 40 millions d'Anglais en donnant à la masse des habitudes et des besoins, qui ne sont pas compatibles avec le maintien de son niveau, ni compatibles, sans doute, avec la morale puritaine?

L'Angleterre s'est donné le monde comme client : un milliard et demi de consommateurs, un milliard et demi de pourvoyeurs de vivres, l'illimité dans l'espace...

La solution anglaise ne pouvait être qu'impérialiste, appuyée sur la conquête, instigatrice de conquêtes. Elle cesse d'être viable quand cesse d'être possible la conquête, quand cesse d'être effectif le monopole.

2. Solution américaine : L'illimité dans le temps.

L'Amérique égalitaire, depuis longtemps victime de l'impérialisme industriel et mercantile anglais, jalouse d'autonomie, ne veut rien devoir à d'autres qu'à des Américains.

Au surplus, elle n'a pas de marine; enfin, au XIX^e siècle, elle ignore certains raffinements d'argumentation moraliste et sa religion est devenue trop pratique, trop « pragmatiste » pour édifier un barrage au Progrès. Ses consommateurs, il les lui faut chez elle. Elle promulgue la loi de la machine sans fausse pudeur, et cette loi trouve des docteurs. Ils parlent avec cette magnifique brutalité d'hommes tout neufs, d'hommes habitués à faire plier partout la matière devant leur volonté, et qui n'imaginent pas d'autres obstacles.

Leurs doctrines trouvent leur expression la plus naïve et la plus originale dans les ouvrages récents d'un homme qui apporte son propre exemple à l'appui de ses affirmations, le plus grand « créateur », le plus grand réalisateur d'Amérique : Henry Ford (1). L'importance de cet exposé de « principes » c'est que ces derniers, consciemment ou inconsciemment, sont aujourd'hui d'une application courante en Amérique, que ce pays leur doit le merveilleux essor de sa prospérité et qu'il sert aujourd'hui de modèle au monde économique.

Ce qu'il y a de « doctrine », si l'on peut dire, dans ces 800 pages tient en quelques lignes :

« Un industriel ne peut rechercher un accroissement de profit dans un accroissement du prix de vente (premièrement, le bénéfice serait limité, deuxièmement, et cela suffit, la concurrence l'empêche de prélever ce bénéfice), mais seulement dans une multiplication d'objets vendus avec un très faible bénéfice individuel.

« L'augmentation de la vente suppose un prix abaissé; pour toute diminution, l'objet offert devient accessible à une nouvelle classe de consommateurs et celle-ci est chaque fois de plus en plus nombreuse. Or, cet abaissement des prix de vente n'est possible que par une multiplication toujours accrue de la production. Pour des objets faits en très grands nombres, la réduction du prix de vente devient considérable; donc production massive, utilisation au maximum de machines puissantes et réduction de la main-d'œuvre au minimum. »

Jusqu'ici rien d'original, constatations de l'ordre le plus banal et d'ailleurs inattaquables, mais elles comportent une conclusion d'une logique brutale :

« La machine a besoin de la quantité. Qui est la quantité dans une civilisation industrielle? L'ouvrier lui-même, et voilà votre principal consommateur, le plus intéressant, le seul intéressant. Il faut donc que son salaire lui permette d'acheter ce qu'il produit. »

Ford, ajoute, et il le prouve parce qu'il met en pratique cet axiome et parce qu'il réussit : « le salaire doit être le plus élevé qu'une entreprise puisse payer » (2).

En 1908, sa voiture était vendue 1.000 dollars, fabriquée par des ouvriers à deux dollars par jour. En 1926, la même voiture améliorée, est vendue 300 dollars avec des ouvriers payés six dollars.

L'auteur reste assez discret sur le chiffre des bénéficiaires : il professe d'ailleurs que le premier devoir de l'industriel est d'en consacrer la majeure partie à rendre sa fabrication plus intense, sa production plus économique. M. Ford a une conception en quelque sorte mystique de sa mission — de la mission de l'industriel dans le monde. « Nos affaires ne doivent cesser de s'accroître, sinon, nous ne pourrions suffire à la demande et, inévitablement, les prix monteront. » Il admet implicitement qu'elles peuvent croître indéfiniment, de même que les taux de salaires, de même que les consommations qui dépendent des uns et qui régissent les autres — l'illimité dans le temps.

En fait, les industries Ford, occupent aujourd'hui directement et indirectement 600.000 employés (3), distribuent 500 millions de dollars en salaires, 500 millions en achats de matières, monopolisent 300.000 HP de force, possèdent une flotte, des chemins de fer, des moulins considérables, des usines, des forges. Vingt industries différentes, autrefois ses pourvoyeurs, ont été annexées et produisent davantage, plus économiquement, tout en payant des salaires plus élevés.

(1) Henry Ford : *Ma vie et mon œuvre, Aujourd'hui et demain*.

(2) *Ici et aujourd'hui*, p. 191.

(3) *Aujourd'hui et demain*, p. 8. C'est le 1,70 de toute la population active aux Etats-Unis.

Si l'on considère cette ligne ascendante continue, il serait théoriquement logique d'admettre, à une échéance assez voisine, une Amérique qui ne serait plus qu'une usine Ford. Il suffirait que son chef absorbât toute autre industrie (elles ont toute une connexité avec ses affaires actuelles), qu'il continuât de se révéler l'organisateur génial, plus capable qu'un autre d'en obtenir une production accrue avec des salaires également accrus. Aucun obstacle théorique pour quiconque admet la recherche du profit comme une règle et la multiplication du « confort » et des produits comme la mission de l'« homme économique ».

On peut dire que l'idéal communiste se trouve réalisé pour 1,70 p. c. de la population américaine. Il l'est avec un « dictateur économique » génial, dont la consommation personnelle est vraisemblablement plus réduite que celle de Tchitcherine, et qui, inspiré par des motifs proprement « économiques », par une « mystique » si l'on peut dire, économique, consacre la grande majorité des profits nets à un perfectionnement continu de ce prodigieux système.

LE COMMERCE, LA PUBLICITÉ, ET LA MODE.

De celui qui produit à celui qui consomme, le chemin est direct dans une économie ordonnée à l'homme et qui attend pour le satisfaire qu'un besoin soit acquis et manifesté.

Dans une économie provocatrice, le besoin — ou le client — doit être « créé » et adapté, mis en état de désir, mis en état d'achat. Trois intermédiaires apparaissent : le commerce, la publicité, la mode.

1. Le commerce.

Quelle que soit la part de la machine, l'homme qui fabrique a mis quelque chose de lui, si peu que ce soit, dans l'objet fabriqué, la notion de « qualité » n'en peut être, pour lui, totalement abstraite. Pour le commerçant, elle s'efface; un objet n'est plus qu'un objet d'échange, un *signe*, signe de profit; seule l'intérêt la quantité. La quintessence est le commerce de l'argent, signe de signe, quantité pure, limite de l'abstraction. Plus rien d'humain.

Dans une Économie qualitative, le commerce est suspect, discrédité, le commerce de l'argent est maudit. Dans une Économie quantitative le commerce est roi, la Banque est impériale.

Acheter pour revendre — avant-dernier affranchissement (1); l'objet, l'acheteur, la mode peuvent changer, un vrai négociant saura toujours les devancer, se libérer, trouver son profit. Vendre beaucoup à beaucoup, peu importe à qui; le nombre seul importe. Le XIX^e siècle a vu naître — phénomène tout nouveau — le grand magasin qui vend *tout*.

Aux époques où sont acceptées les disciplines (ce sont des limites) un boutiquier ne vend que ce qu'il fabrique, exclusivement, impérativement (2). Sa boutique renferme tout ce qu'il possède et n'en saurait contenir davantage. Il importe assez peu qu'il vende aujourd'hui ou dans trois mois. Il est sûr de vendre. Au surplus, il travaille « à façon », sur une matière fournie par le client. Lorsque s'épuise sa vertu des principes qui fondaient de telles règles, et que le négociant proprement dit apparaît, se « réduisant » au rôle d'intermédiaire, pendant longtemps encore la concurrence reste une concurrence de qualité et d'ailleurs bornée par des règles strictes. L'acheteur est encore pour le vendeur un homme, une « personne ». Dans leur « commerce » se manifeste quelque chose d'intellectuel, d'humain, don réciproque de chacun à chacun.

Tout cela est inutile effort, lourde perte de temps, lorsque la machine a multiplié les produits et les besoins, multiplié le « volume » des affaires, lorsque la règle souveraine du profit s'est substituée à toute contrainte. Les besoins n'apparaissent plus limités, le nombre des intermédiaires pas davantage, la concurrence abaisse pour chacun le bénéfice possible sur chaque objet. Le négociant n'a plus le choix, ni le temps : il faut vendre beaucoup et vite. L'acheteur doit être la *foible*, impersonnelle et anonyme, comme l'ouvrier de la « série » est impersonnel, comme

(1) Le dernier sera d'acheter l'argent lui-même.

(2) Au moyen âge, en Occident et jusqu'à ce jour en Orient, le commerce pur (acheter et revendre) se limite aux produits importés, le commerçant avait alors les risques et les peines des voyages. En revanche, la production locale, la production d'artisan, ne connaissait pas d'intermédiaire. Un drapier, un cordonnier, un tailleur vendaient ce qu'ils produisaient et exclusivement cela. Dès le XIII^e siècle, en Italie, le XIV^e siècle en France, on voit s'assombrir les disciplines, se multiplier les intermédiaires et s'accroître le prix de la vie.

le produit de la « série » est impersonnel. L'offre, la séduction elle-même doivent se faire impersonnelle et « omnibus ». Publicité.

Comment, par contre, ce marchand fournirait-il aux désirs multiples, *instantanés* de ses clients avec les seules marchandises qui lui appartiennent? Le stock nécessaire va représenter dix fois, vingt fois, sa propre fortune; pour l'acheter, il lui faut d'abord acheter l'argent : commerce de l'argent par d'autres marchands qui iront l'acheter au public pour le revendre au public...

La Banque, le Crédit sont nés, eux aussi (du moins en tant que commerce généralisé) de la machine, de la multiplicité.

Le XIX^e siècle et le XX^e verront se développer au maximum l'activité commerciale et bancaire; l'accélération est plus rapide que dans l'industrie elle-même. Le contraire étonnerait : elles sont plus près de la quantité. Intervention de l'ordre ancien qui sera logique jusqu'au bout : dans une Économie qui s'est constituée une fin en soi, les moyens des moyens vont devenir eux-mêmes une fin.

Il n'est pas niable que l'Industrie, et, au-dessus, le Commerce ne soient aujourd'hui ordonnés à la Finance.

En France, les professions commerciales comprenaient 900,000 individus sous le second Empire et 2,700,000 aujourd'hui (1921); multiple : 3. Dans le même temps, la population industrielle n'était multipliée que par 1,6. Une étude complète devrait poursuivre cet examen en détail, dans les pays les plus caractéristiques de l'économie dynamique, et dans ces dernières années où l'accélération est plus apparente. Il serait utile de faire la discrimination de la Banque, dont les statistiques souvent ne font pas mention particulière dans le bloc des professions commerciales.

En Angleterre, deux commerçants pour un agriculteur. En Amérique un pour deux environ; en Belgique, un pour 1,3.

Souhaitons, pour le commerçant anglais, que les cinq continents, ses clients, ne se fatiguent pas, un jour prochain, de le nourrir. Mais faut-il le souhaiter pour les cinq continents?

Faut-il souhaiter qu'en France le public ne se fatigue pas de payer au commerce des surcharges écrasantes et *rapidement croissantes*?

En 1900, dans la soierie, par exemple, le négociant en gros majorait de 18 p. c. à la vente le prix de fabrication. En 1925, de 40 p. c.

Les grands magasins majoraient de 110 à 120 p. c. à la vente au détail le prix du négociant de gros (1925).

Il serait trop simpliste de considérer ces chiffres en bloc et sans distinguer. Ils représentent des frais, plus un bénéfice escompté, les bénéfices nets s'accroissant plus vite que les frais et les risques, mais pas *beaucoup* plus. (Il est vrai que cette mesure est ample déjà.) En réalité, la marge du profit que le commerçant entend prélever dépend surtout de la marge recherchée autour de lui d'une façon suffisamment générale. C'est ici surtout que joue la concurrence. Le profit croît comme les appétits, *pourvu que ceux-ci soient devenus suffisamment généraux*. Le danger, c'est l'introduction dans le cercle d'un homme ou d'un groupe avec de moindres besoins : le Chinois, par exemple, aux États-Unis.

3. Publicité.

La « publicité », la réclame, sont essentiellement modernes parce que, au delà d'un certain degré très modeste, elles ne sont possibles que par la machine et pour la machine. Elles sont les dernières nées, ce qui explique la timidité et la médiocrité de leurs débuts au XIX^e siècle. Elles ne s'imposent qu'au XX^e, mais là, elles triomphent, c'est maintenant que l'accélération s'affirme vraiment à leur mesure. Malheureusement les statistiques ne permettent pas très facilement de préciser, ni les effectifs spécialisés, ni les budgets de la publicité. Ses dépenses figurent au chapitre des « frais généraux », le plus intéressant, mais le plus mystérieux des finances d'une affaire ou d'une nation. Même pour ceux qui détiennent les arcanes, la discrimination est rendue difficile par la nature multiforme de la publicité, elle a ce caractère « filtrant » de certains virus. Elle est proprement « généralisée » dans tous les tissus de l'économie, de la vie commerciale, de la vie publique et privée. Comment distinguer ou exprimer en chiffres ce qui est « publicité » dans la Presse? (tout peut-être?) dans l'enseignement et dans la littérature? Pour un pays vraiment « civilisé », quelle part d'activité lui est due spécialement dans l'activité de toutes les industries, depuis les

transports, jusqu'à l'imprimerie en passant par l'éclairage, la pharmacie et la médecine? La publicité touche tous les sens, se sert de tous les sens, elle atteint le cœur et si l'on peut dire, endort, « stupéfié » l'esprit. Triple ou quadruple efficacité.

Dans cette recherche que nous avons ébauchée (que nous avons entrepris de définir plutôt) et qui voudrait aboutir à l'établissement d'un bilan de la vie économique contemporaine où figureraient à l'actif « la satisfaction des besoins réels, naturels de l'homme, au passif les moyens « donnés » et l'effort total fourni, le poste « publicité » est un élément que nous n'arrivons à fixer qu'avec une approximation très grossière (côté « passif »). Il faut donc être reconnaissant à certaines firmes qui communiquent le chiffre de leur budget spécial : telle la firme Ringley (gomme à chiquer) aux États-Unis qui s'enorgueillit d'un chiffre annuel de 4 millions de dollars de publicité pour une vente de 15 à 16 millions...

On conçoit, sans effort, que l'humanité, longtemps inconsciente du besoin de chiquer la gomme « demande » une éducation particulièrement active sur ce point.

Ainsi, la réclame atteindra des proportions d'autant plus massives, que le produit à vendre répondra à un besoin plus artificiel; là aussi : elle sera la plus efficace; le désir lui-même, chez l'homme moderne, est soumis aux lois de la mécanique, la répétition, une certaine intensité le déclenchent automatiquement au prix d'une dépense aisément calculable et qui peut figurer commodément à l'avance dans l'établissement du prix d'achat.

Qu'on ouvre un « Traité » de publicité, on verra que les « lois » énoncées se rattachent à l'optique, à l'acoustique — très peu à la psychologie (mais alors à la plus basse) — qu'elles participent de la gravitation. Le sujet « homme » (il faut dire plutôt « consommateur ») y est envisagé d'un point de vue exclusif. La publicité ne veut connaître, stimuler que des instincts. Ici, les affaires se trouvent sur un terrain solide.

C'est par l'impersonnel qu'elle s'efforce d'atteindre à l'universel et ce caractère est commun à tous les secteurs de l'économie contemporaine. L'impersonnel dans le sujet, le factice dans l'objet, car la foi explicite des modernes dans la progression continue et accélérée de la consommation ne paraît nulle part injustifiée dans le domaine de l'artificiel : le besoin crée le besoin, l'activité engendre l'activité, le corps peut multiplier sans limites les gestes de dépenses.

Il suffit que l'esprit s'abstienne.

3. La Mode.

L'esprit père de la qualité...

La qualité tend à disparaître aussi de la mode, celle-ci devient un service de la « Publicité », au service elle-même de la Consommation...

Longtemps elle a été (au-dessous de l'Art, mais comme lui, avec lui) une création continue, une « expression » humaine, une recherche de beauté; la Mode aujourd'hui est devenue utile. Elle l'est partout : à coup sûr elle triomphe dans l'artificiel. Mais dans le « naturel » même, elle s'efforce avec succès. Seule, elle a pu reculer, dans une certaine mesure, les bornes de ce domaine limité par essence. Elle exerce son empire sur le vêtement, même le plus humble, sur l'habitation, l'ameublement, l'alimentation, la thérapeutique... etc. Grâce à elle, dans les dernières couches paysannes, dans les quartiers ouvriers des villes, les chaussures, les coiffures se renouvellent avec les saisons, à tout le moins avec les années. Elle a eu raison de ces solides vêtements de fête, de ce linge, de ce mobilier que se transmettaient les générations, usages redoutables pour une économie fondée sur la consommation. Dans le plus pauvre faubourg, on verra solder périodiquement des chaussures de la destination la plus humble, à des prix « sacrifiés ». Elles sont passées de mode, elles ont six mois.

Cette précipitation devenue nécessaire dans l'usage, dans la consommation, crée un nouveau facteur trop négligé dans l'évaluation des besoins modernes et de la satisfaction qui leur est donnée. Il est inexact de dire qu'une ouvrière est chaussée aujourd'hui à prix d'une journée et quart de travail si l'on n'ajoute pas qu'elle est chaussée pour trois mois, et qu'elle l'était autrefois pour deux ans.

Il est remarquable que la préoccupation de la mode (qui ne dépassait pas autrefois un milieu très restreint) soit aujourd'hui totalement généralisée et vulgarisée. Tous les efforts de la publicité qui est reine là plus qu'ailleurs, visent comme il convient

le très grand nombre. Deux choses importent : que le changement soit suffisamment fréquent, de plus en plus fréquent, et qu'il puisse être adopté uniformément, presque instantanément, du haut en bas de l'échelle des fortunes... sous la forme originale ou celle d'un succédané. Autrefois recherche de la qualité, elle devient, elle aussi, recherche de la quantité. Victoire aussi sur la Personnalité : l'uniforme dans le changement, le changement dans l'uniforme. Attentive pourtant à ne négliger aucun instinct, elle a même su réaliser des tours de force : l'uniforme, le commun dans le goût de la rareté, la dernière mode dans le goût de l'ancien...

Dans ce dernier domaine, l'activité reste purement commerciale et spéculative, ou se réduit à l'imitation frauduleuse des siècles qui avaient su mettre de la grâce jusque dans les poésies à friser. Mais la machine devait réussir encore à nous inonder de choses rares. A l'opposé de la « série » et cependant avec les mêmes moyens mécaniques, l'industrie cherche aujourd'hui à « fabriquer de la rareté » par l'imitation systématique du nombre, hautement proclamée, et en même temps par une multiplication des types. C'est l'histoire de la spéculation sur les livres et surtout sur le timbre-poste, spéculation déjà « démocratique », déjà très fortement généralisée, mais qui implique, pour chacun, la foi dans une généralisation toujours plus grande, boule de neige qui veut, elle aussi, l'indéfinit, parfait symbole de la course de l'économie contemporaine, qui poursuit la diffusion, la saturation totale et qui doit mourir dès qu'elle en approche.

FRANCE

Regards sur l'horizon politique et social

D'un article de M. René Johannet, dans le dernier numéro des Lettres, ces quelques extraits :

Qu'on le veuille ou non, la démocratie — non la démocratie possible, idéale, virtuelle, tolérable, « chrétienne » — mais la démocratie-telle-que-elle-fonctionne-en-France constitue une vaste tentative je ne dirai pas d'assassinat de la France, ce serait trop fort, mais d'abaïssement, d'amoindrissement, d'amoindrissement de la France.

En fait la décadence profonde de notre pays, décadence religieuse, morale, intellectuelle, littéraire, décadence commerciale, maritime, financière, démographique (lisez la *Décadence française* du colonel Josse, lisez les récents et probants articles de M. Chaminateur sur « la mauvaise gestion de la fortune française » dans la *Revue de Paris*) date du jour où la République tomba aux mains des républicains, vers 1880. Les Français ne s'en doutent pas, mais nous pourrions bien être un peuple fini. Cela s'exprime par cette formule : la France passionnément républicaine... lisez : la France appauvrie, contrôlée, dépassée par l'étranger, à la merci des classes inférieures et de leur idéal grotesque.

Plus je vais, plus je considère la démocratie républicaine comme une maladie de faiblesse et d'abandon, très comparable à celle des crustacés au moment de leur changement de carapace. Ils se trouvent alors à la merci de la moindre attaque. Mais à ce moment-là, il ne saurait être question de leur fournir, par miracle et persuasion, les réflexes naturels de l'individu pourvu d'une cuirasse.

Nous entrons pour notre malheur dans une période républicaine — passionnément républicaine. Or il est sans exemple dans l'histoire — surtout dans l'histoire de France, où l'on a le génie du ralenti — que ces passages-là soient brefs, et qu'on retrouve à la sortie le même paysage politique qu'à l'entrée. Si d'ailleurs ces mues, ces métamorphoses ont lieu, c'est qu'une usure profonde s'est produite dans l'équipement aristocratique, monarchiste, populaire de la nation, usure à laquelle il ne saurait être question de remédier par un pur entraînement verbal, justiciable de la logique formelle et de la méthode de Coué.

Que la monarchie sans phrase constitue la vérité politique, je le crois, mais force est bien de constater que la France est aussi loin que possible de la perception de cette vérité! Pour qu'elle y revienne, il lui faudrait très probablement parcourir

un cycle de dures expériences, que rien de théorique ne remplacera jamais et au cours desquelles elle devra retrouver ou fabriquer l'esprit dynastique et la dynastie qui lui manquent.

En France, nous cumulons. Nous restons monarchistes manqués avec la soi-disant constitution de 1875. Nous restons aussi républicains, démocrates, routiniers. En matière fiscale, impôt sur le revenu, taxes successorales, ce plus en plus lourdes (ô Poincaré!) nous sommes nettement bolchevistes (1). Mais, fascistes, ne le sommes-nous pas aussi (ô Poincaré!) avec le système des décrets-lois? On assure même qu'à l'exemple de la civilisation originale et encore innommée du Centre-Ouest américain, nous allons devenir « réalistes ». Bien entendu nous honorons la sacrosainte Démagogie, mère des cités républicaines : on l'a bien vu quand il s'est agi (ô Poincaré!) de porter, conformément à la loi « constitutionnelle » instituant la Caisse d'amortissement, la plus-value assez gentille du budget de 1927 au crédit de cette caisse. On s'est empressé, conformément au bon sens électoral, père des cités en pourriture, de décider que cette plus-value n'en était pas une. *Cheer up!*

Financièrement la guerre fut ce qu'elle fut militairement : du délire organisé. Aux tueries correspondit le gaspillage. Nous voici avec 300 milliards de dette intérieure. Sur 50 milliards du budget, 30 vont au service de la dette. C'est un budget de décafé. Notre portefeuille étranger, qui rapportait 2 milliards et demi de francs-or, rapporte tout juste 2 milliards de francs-papier. Sur 100 francs d'impôt 70 centimes vont aux travaux publics et 1 fr. 85 à l'assistance et à la prévoyance sociale. Sur 11 millions d'électeurs, l'impôt sur le revenu ne frappe que 1,850,000 contribuables, et dans ce nombre 5,502 possesseurs ont versé, en 1926, presque la moitié du produit total.

En 1880, la richesse de l'Angleterre (215 milliards environ) venait après la nôtre (250). En 1914 l'Angleterre figurait pour 450, nous pour 300, « gain le plus mince qu'ait enregistré l'Europe » (2). Aujourd'hui...

« A chaque exercice nos sociétés industrielles et commerciales abandonneront un peu plus à la rapacité du fisc. Elles ne peuvent plus constituer de réserves, entreprendre l'amortissement indispensable, créer de l'outillage neuf... La période d'appauvrissement relatif où nous avons vécu depuis un demi-siècle est désormais close. Nous entrons dans la phase de l'appauvrissement absolu, celle où le capital se distrait de lui-même, selon une cadence de progression constante (3). »

Voilà la véritable signification des plus-values budgétaires. Elle est sinistre. La Chambre de 1928 ne remédiera en rien à cette situation. Elle ne détruira ni l'étatisme, ni l'inquisition fiscale. Elle nous poussera, automatiquement, un peu plus bas.

Et l'École?

Moi si j'avais cent fils, ils auraient cent chevaux.

Et j'aurais aussitôt le pédant et l'école.

La Chambre de 1928, avec son *École unique* fera peut-être de ces deux vers de Verlaine l'hymne national de milliers de pères de famille. A l'origine de cette aventure il y a une prétention formidable de la part du monde universitaire, à disposer du capital intellectuel de la nation suivant les idées racornies de théoriciens bornés. Cette prétention ferait sourire, ou rire aux éclats, suivant les tempéraments, si elle n'avait derrière elle la force, qui peut du jour au lendemain la rendre redoutable.

On en a fait ressortir un peu partout le ridicule et le danger : institution sournoise du monopole, progrès de l'étatisme, étouffement de la pensée, absurdité d'un système qui convertit les meilleures valeurs nationales en valeurs purement intellectuelles (ça, c'est une idée de professeur) au détriment de la vie agricole industrielle, commerciale. Quand le dernier paysan aura quitté le dernier tracteur pour se faire facteur, cantonnier, cheminot, professeur, ou gratte-papier, quand le dernier fonctionnaire crèvera sur son dernier carnet à souche, l'École unique aura triomphé. Cette idée, qu'un pion peut discerner les futures capacités intellectuelles d'un enfant — idée dominante du système, juge de système.

(1) On est supplicé de prendre le mot au pied de la lettre. Dans la lutte contre la propriété la France fiscale suit immédiatement la Russie.

(2) Je résume ici les excellents, remarquables articles de M. M. Chaminaade dans la *Revue de Paris*, 25 juillet et 1^{er} août.

(3) Marcel Chaminaade, art. cités.

CHINE

Un rayon d'espérance

D'une étude de Dom J. Joliet, O. S. B. dans le dernier numéro de la Vie Intellectuelle nous détachons ces extraits :

Shunking est situé dans un élargissement de la vallée sur la rive droite du Paolin Ho, en communication fluviale facile avec Chung-king, la métropole du Sze Chven sur le Yang Tse. Par terre la ville est à mi-route entre Wanhsien, le grand port de la province vers l'Orient et la capitale Chentu. La population de 100.000 habitants s'accroît rapidement. A une heure de là, dans un vallon paisible de Si shan (la montagne de l'Ouest), on travaille à la construction d'un monastère fondé par l'audacieuse initiative de Dom Théodore Nève, abbé de Saint-André à Lophem-lez-Bruges. Dans quelques mois, une première installation sera terminée, suffisante pour une vingtaine de moines.

Nouvelle de Semaine Religieuse ou de Bulletin de Missions, fait divers sans importance comme sans intérêt sauf pour les ouvriers de l'entreprise et pour le petit cercle de leurs amis. Un monastère en Chine! La liturgie et le chant grégorien attirent bien quelque attention sur les Bénédictins en Occident; mais quel besoin de transplanter ces fleurs grégoriennes en Chine? Je n'ai ni qualité ni goût à faire l'apologie de la vie monastique; aussi bien sa meilleure justification est qu'elle vit et progresse au milieu de la fiévreuse activité contemporaine. Mais il y a peut-être quelques aspects sous lesquels ce commencement, si modeste qu'il soit, apparaîtra moins lointain, et lié au contraire à un des plus graves problèmes de l'heure présente.

Le terme de xénophobie pour désigner l'attitude du Chinois vis-à-vis des Occidentaux est, je crois, injuste et inexact; en tout cas, il provoque immédiatement la réplique : il y a xénophobie parce qu'il y a sinophobie; et la discussion peut s'exasperer et durer longtemps. En Europe, quand un pays se défie de ses voisins ou les jalouse, quand il soutient et protège les droits ou les réclamations de ses nationaux contre toutes les prétentions rivales, nous trouvons des appellations plus gracieuses pour décorer nos sentiments.

Mais qu'il y ait, et tout spécialement depuis quelques années, une vague de suspicion qui est en train d'envahir plus ou moins tous les Chinois, pour ma part je l'ai constaté partout.

Tous les échos entendus confirment mes expériences personnelles si limitées, le fossé se creuse, on se comprend de moins en moins. Plusieurs Occidentaux en particulier des missionnaires, qui avaient fait des pas généreux vers les affections chinoises, se sentent découragés et rejetés en arrière par cette marée débordante d'universelle défiance. Les concessions viennent trop tard, excitant les appétits sans jamais les satisfaire, si bien que, loin de se rapprocher, on s'éloigne toujours plus.

Que les Chinois se débrouillent comme ils pourront, puisqu'ils sont si difficiles et si méfiants; si nous les laissons, ils y perdront bien plus que nous! Question oiseuse ou provocante que celle de la valeur des services réciproques; mais il y a un fait inéluctable, il n'y a plus de muraille de Chine. On le voit bien malgré les troubles civils, malgré les boycottages et les difficultés de toute sorte, le commerce entre la Chine et l'étranger grandit chaque année. Le progrès des communications, des échanges, des voyages, des relations de toute sorte pourra avoir des secousses, il ne fera que grandir, quelle que soit la volonté proclamée même des deux parties. Dissertar sur l'avantage ou le danger de ces rapports est chose vaine, il vaut beaucoup mieux regarder la situation en face et s'en accommoder pour le mieux.

Il y a méfiance et incompréhension réciproques. Ne nous laissons pas, ne croyons pas que les raisons indiquées plus haut disent tout. Il y a quelque chose de plus profond et de plus durable, il y a une différence de mentalité. Quand on songe à la difficulté de se bien comprendre et à la persistance des malentendus entre deux peuples si voisins, par exemple, qu'Anglais et Français, l'étonnement diminue qu'il y ait un fossé entre Occidentaux et Chinois, on plutôt la surprise est qu'il ne soit pas plus profond.

Chinois et Occidentaux sont d'accord qu'il y a du changement dans les rapports réciproques et qu'il y en aura plus encore. Cet accord nous suggérera qu'elle doit être la première démarche. En face d'une situation de fait et qui doit durer, si désagréable et dangereuse qu'elle puisse nous paraître, le meilleur est d'en

prendre son parti. Quand il s'agit d'une situation temporaire, on peut comprendre une politique d'abstention et de réserve pour un meilleur avenir. Mais puisque 500 millions de jaunes débordants de vitalité joueront désormais leur rôle et de plus en plus grand dans la vie mondiale, il faut les affronter et de bonne grâce. Ce n'est pas seulement l'amour qui aveugle, la haine et plus encore le mépris empêche la netteté de la vue. Puis nous ne sommes pas seuls au monde catholique ou français en face des Chinois. Du côté des Asiatiques comme du côté des Européens et des Américains, s'ébauchent tous les jours de multiples essais de compréhension et de relation plus intimes; un monde nouveau se crée, souvent hélas dans l'incohérence ou dans l'erreur. Si nous n'entrons pas hardiment dans cet immense travail, il se fera en dehors de nous ou contre nous, en opposition ou en ignorance de l'éternelle civilisation chrétienne. Il y a des risques, mais tout délai les augmente, et le temps vient plus rapidement qu'on ne croit où il sera trop tard.

S'il y a dès aujourd'hui grande méfiance de l'étranger, tout en même temps il y a la croyance souvent naïve que l'Européen possède la clef de la science, de la fortune et du bonheur. Ces mêmes Chinois impénétrables et jaloux sont étrangement confiants à qui leur fait confiance. Mais comme les âmes bien nées le mépris les blesse plus encore que la force ou la violence. Surtout il y a aujourd'hui cette forme raffinée de mépris qui est la condescendance qui rendrait toute collaboration intime impossible. Il y a un genre de bonté qui frise l'insolence, il y a des bienfaits concédés de haut qui sont une brûlure. Ils résumant cela d'un mot, ils veulent être traités à égalité.

Mais voici qu'au milieu des angoisses et incompréhensions de l'heure présente, apparaît un signe d'espérance et d'unité. Dans notre siècle de fer et de sang, ce n'est pas un conducteur d'armée ni un fondateur d'empire; mais il est l'héritier d'une lignée deux fois millénaire et plus encore le héraut de l'éternelle Vérité. Continuant avec ténacité le geste audacieux de son prédécesseur, Pie XI, du sein de l'Europe endolorie, tourne vers l'Asie et vers la Chine les aspirations de l'Eglise. Point de violence, point de mépris ni de hautaine condescendance dans l'œuvre entreprise; mais une joyeuse et sympathique reconnaissance des qualités et des vertus de cette antique civilisation. Est-il indiscret ou téméraire de deviner que, comme Alexandre, il rencontre lui aussi des serviteurs émus ou surpris d'une marche si hardie? Les moines qui s'efforcent actuellement d'implanter la vie monastique en Chine ne viennent pas pour jouer un rôle ni justifier un programme. Le monastère est un lieu où des chrétiens se réunissent dans la prière, la retraite et le travail, développant dans la paix leurs facultés naturelles et surnaturelles, dont l'épanouissement extérieur sera réglé par les dispositions de la Providence. Mais il se trouve que, par sa simple existence et dans son essentielle constitution le monastère peut ajouter sa contribution à l'immense effort pour la paix de la Chine dans la vérité.

J'ai dit que le succès de toute initiative de rapprochement ou d'union requérait une condition préalable, le traitement à égalité. Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée: ce traitement à égalité n'est pas une tactique, une mesure de prudence ou d'opportunité, un artifice pour capter la bienveillance; non c'est la manifestation extérieure de la conviction humaine et chrétienne que cette égalité existe réellement. Or un monastère est un non-sens s'il ne consacre pas l'égalité radicale de ses membres. Cela est vrai, dira-t-on, de toute maison religieuse, et même de bien d'autres associations; cependant un élément intégrant de la vie monastique vient renforcer impérieusement cette égalité, c'est, la stabilité et l'enracinement local. Pleinement constitué, le monastère est autonome, se recrutant sur place et se choisissant un supérieur. Un monastère en Chine est fatalement destiné à devenir un monastère chinois, ou bien à disparaître si le recrutement avorte. Ce n'est pas un établissement européen avec adjonction limitée de membres chinois, ou un jeu de règlements assurant la prépondérance ou la direction des moines étrangers. Automatiquement, et le plus vite sera le mieux, la maison sera vraiment chinoise; s'il y a même une certaine inégalité et préférence, on peut dire que ce sera en faveur des Chinois et non contre eux, comme avec toute la généralité du monde il ne peut pas ne pas se faire que les régicoles n'aient des avantages de fait sur les étrangers. Il y a donc assurance d'un terrain propice, d'une base acceptable pour la collaboration. Ni pour les moines eux-mêmes, ni pour les hôtes, ni pour le public

le monastère n'est une forteresse de l'influence étrangère, il est autochtone. Il ne s'agit pas de créer un kyste dans le corps chinois, mais bien de vivre de la même sève et du même sang.

Notre désir premier et dominant n'est pas la science, mais de travailler efficacement, pour aujourd'hui et pour demain, à plus d'entente, plus d'unité et plus de paix entre la Chine et l'Occident. Là-dessus on peut soutenir non sans une bonne part de raison que la meilleure méthode est de supposer le problème résolu et d'agir. Aussi bien les moines vivront ensemble avant de philosopher. Mais il semble que les deux puissent et doivent s'éclairer et s'entraider. Et c'est par là encore que le monastère apparaît un lieu favorable à la solution de l'énigme chinoise. De fait, nous abordons le problème dans sa totalité par la vie fraternelle menée en commun. Et si nous apportons jamais quelque aide à la solution, ce sera bien plus le fruit de notre simple vie monastique que le résultat de nos recherches et de nos travaux historiques.

Une des conditions de cette vie à égalité c'est que les services rendus ne soient pas unilatéraux; il faut qu'il y ait échange, et que dans cet échange même il y ait quelque égalité. Actuellement le plus souvent le Chinois attend ou demande la science occidentale qui lui semble la source de tout progrès, et l'Européen désire l'argent source de toute jouissance dans notre civilisation devenue si matérielle. Cet échange se fait sur un niveau trop vain et trop bas pour augmenter l'estime ou l'harmonie. Dirai-je toute ma pensée? même dans le cas de l'apostolat missionnaire, l'un apportant gratuitement la vérité éternelle et salvatrice et l'autre n'apportant rien en échange, il y a psychologiquement, entre celui qui donne et celui qui reçoit, comme une sorte de manque d'équilibre. Sans doute, l'Evangile est gratuit, et il vaut mieux donner que recevoir; mais d'autre part les hommes, et les Chinois sont hommes, ont leur fierté et leur défiance. Chez beaucoup cet apport gratuit excite les soupçons, et ils épient, on sait avec quelle jalousie tenace, tous les signes où apparaîtrait la moindre marque d'intérêt indirect, ne fût-ce qu'accidentel et après l'événement. On sait l'étendue et parfois la sauvagerie du préjugé: la religion catholique est la religion des étrangers, et à la longue les étrangers se servent de l'influence gagnée par leurs prêtres pour exploiter la Chine. Un autre danger existe, subtil jusqu'à la quintessence, et celui-ci pour les missionnaires mêmes. Travailler toujours sans intérêt humain est si surnaturel que la nature cherche sa revanche: on le dira avec quelque secrète complaisance, et il est si facile de glisser à une comparaison avec l'intérêt mercantile des Chinois, comme aussi d'exagérer leur ingratitude et leur dureté de cœur. A vrai dire, j'estime qu'un Européen peut et doit gagner de son simple contact prolongé et sympathique avec des hommes d'une autre civilisation.

Si l'on croit qu'il n'y a rien à faire, si l'on estime que le monde et la Chine ont donné tout ce qu'ils peuvent donner, si l'on n'attend que le pire, c'est assurément une grande folie de tenter ici une laborieuse fondation; mais l'expérience des siècles a montré, et tout spécialement celle de saint Benoît et de sa descendance monastique, que notre volonté courageuse est un facteur de l'avenir, qu'une confiance audacieuse prépare le succès.

Dans le cas concret envisagé des deux attitudes opposées: agitation occidentale et apathie orientale s'affrontant dans la vie du cloître, on peut entrevoir un rayon d'espérance et un espoir de mieux. Nous avons supposé la bonne volonté, plus encore la volonté tenace de se faire confiance réciproquement. Que beaucoup se rebutteraient, cela prouve seulement qu'un petit nombre est propre à pareille entreprise. Beaucoup d'autres encore, au lieu d'entrer en composition, exaspéreraient leur mentalité occidentale et voudraient infuser de force leur activité aux Chinois: ceux-là encore n'ont pas leur place dans le monastère rêvé. Mais s'il y a quelques hommes qui croient pratiquement que leurs qualités de race ou personnelles n'épuisent pas la perfection, lentement, ils regarderont, ils comprendront peut-être la variété et la richesse de l'âme humaine, ils verront dans la pratique de la vie qu'il y a plusieurs manières, si opposées qu'elles paraissent, qui peuvent conduire au même but supérieur. Un jour ou l'autre, ils découvriront que, sous cette inertie et cette lenteur qu'ils taxaient instinctivement de paresse ou d'impuissance, il y a des profondeurs de pensée et une santé morale qu'eux-mêmes ne possèdent pas à ce degré. Ou encore, par suite même des obstacles et embarras qu'impose à leur activité la passivité chinoise, ils seront contraints

au loisir des lentes réflexions et ancrés à une vie de l'esprit plus dégagée du souci du rendement et de l'utilisation. La pensée n'est pas faite pour demeurer stérile, et l'action est sa fécondité naturelle : il faut du moins qu'il y ait une pensée, et cela demande un délai ou un retard de l'action. Il se peut que ce regard plus calme et cette pratique nouvelle préparent encore de nouveaux développements dans le domaine de l'intelligence et dans celui de l'exécution. Qu'un travail parallèle s'accomplisse dans l'âme de moines chinois, c'est plus que vraisemblable, car leur passivité les rend plus aptes à subir une influence dès lors qu'ils ne sont pas rebutés par l'arrogance, ou aigris par les suspicions. Ainsi se formerait obscurément, et à l'insu même des acteurs une collaboration profonde, une compénétration et un élargissement.

Cela fût-il réalisé, ce n'est qu'une goutte d'eau, quand il s'agit de centaines de millions d'hommes. Il est vrai, mais peut-être en dépit de nos statistiques occidentales, le travail obscur et en profondeur n'est-il pas vain. Puis il faut bien commencer, et commencer avec ce dont on dispose, et il y a la mystérieuse influence du ferment. Du reste, le monastère ne se comprend pas sans l'hospitalité; et il y aura demain les livres et les publications.

Ce serait se méprendre complètement sur notre pensée de nous prendre pour des réformateurs, des contempteurs des efforts passés ou présents, des charlatans d'une nouvelle panacée assurant la solution exclusive, immédiate et sans douleur du problème mondial de la cohabitation à égalité de la Chine et de l'Europe dans la civilisation chrétienne. On les connaît par les lettres privées et par la presse, mais combien plus, devant les faits vus de près, on demeure confondu devant le travail continu, obscur, inlassable des milliers de missionnaires catholiques! Sur place on apprécie mieux l'immensité des efforts et l'incroyable complexité des difficultés où ils se débattent. Ils ont tenu, ils continuent et continueront leur œuvre. Si le succès est moindre que les espérances ou les désirs, il n'en est pas moins réel, et surtout il y a cette lente et obscure fermentation, inconnue des statistiques, des exemples donnés et de la vérité semée au sein de l'énorme masse païenne. Nous sommes moines et nous venons répandre en terre de Chine l'œuvre millénaire du monachisme occidental. Les temps sont autres et les peuples différents. Ici ce ne sont pas des barbares à civiliser ou des nomades à fixer; nous allons à un peuple de haute et vieille civilisation, le plus nombreux et le plus compact que la terre ait connu; et suivant notre vocation propre de moines nous nous enraciner dans le sol; nous assimiler et nous incorporer à la race, et là, mener notre vie antique et toujours la même, mais souple, nous adaptant à un milieu nouveau. C'est la raison et le terme de notre vocation monastique, et non dans les recherches d'érudition ni dans les hauts problèmes du rapprochement des civilisations. Si cependant cet épanouissement et ce retentissement du Monachisme chinois se réalisent en quelque manière, ce serait un grand honneur et une joie sereine pour le fils de saint Benoît, d'avoir contribué, si peu que ce soit, à apporter non seulement à la Chine, mais aux relations entre Chine et Occident un peu de cette *Pax* qui est leur devise.

Suiningfou, 9 août 1928.

THÉVENET

SES CIGARETTES sont une merveille de présentation et de goût. Choix unique en Belgique d'objets de luxe, orientaux, merveilleux pour cadeaux.

180, rue Royale (face Astoria), BRUXELLES
Téléphone : 242,17

ANVERS, rue du Berceau, 22

Voulez-vous :

ACHETER, VENDRE OU LOUER une maison?

VENDRE OU ACHETER un terrain ou propriété rurale?

CONSTRUIRE une maison de ville ou de campagne?

TRAITER UNE OPÉRATION HYPOTHÉCAIRE
comme emprunteur ou bailleur de fonds?

ADRESSEZ-VOUS à la

Générale Immobilière

18, rue de Suisse, - Téléph. 223.02

Répertoire d'affaires intéressantes à la disposition des clients.



Nous offrons à des prix sans concurrence
un choix incomparable de

TAPIS D'ORIENT ET D'EUROPE

de toutes origines et de tous genres

MOQUETTES, CARPETTES, FOYERS
TAPIS D'ESCALIER, ETC.

Placement -- Nettoyage -- Réparation

JACQUES ALAZRAKI & C. MOLITOR

Rue de Namur, 80, BRUXELLES, Tél. 212,25

Société Textile Africaine "TEXAF"

Société C. congolaise à responsabilité limitée, à Léopoldville

Souscription à 75.000 actions de capital renouvelé
de 50 fr. chacune entièrement libérées, à la souscription

DROIT DE SOUSCRIPTION : Conformément aux décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 1928 les 75.000 actions de capital renouvelé sont présentement offertes aux actionnaires anciens, lesquels ont le droit de souscrire à titre IRREDUCTIBLE seulement, dans la proportion d'une action de capital renouvelé pour deux actions de capital anciennes.

PRIX DE SOUSCRIPTION : Le prix de souscription est fixé à 60 fr. net par titre, payable intégralement à la souscription.

La souscription sera ouverte du 10 au 25 janvier 1929
(aux heures habituelles d'ouverture des guichets)

A ANVERS : Au Crédit Anversois, 36, Co. r. de l'Hôpital.
A BRUXELLES : Au Crédit Anversois, 30, avenue des Arts,
ainsi qu'aux guichets des différentes succursales et agences du Crédit Anversois.